

BULLETIN OFFICIEL

DE LA FEDERATION INTERNATIONALE DE TIR A L'ARC

No 1.

Siège: Varsovie, 3, rue Myśliwiecka

15 Juin 1933.

BUREAU.

<i>Président:</i>	M. le dr. Bronisław Pierzchała, Pologne, Varsovie, 3 rue Myśliwiecka.
<i>Vice-Présidents:</i>	M. le Gén. C. E. Macquoid, Angleterre, Upwey, Pangbourne, Berks. M. O. Magniette, Belgique, Bruxelles, Bld. Léopold II, 193. M. Paul Canet, France, Paris, 29, Bld. Malherbes. M. Béda Pilotti, Tchécoslovaquie, Praha II, Vaclavske Namesti 13.
<i>Secrétaire Général:</i>	M. le Lt. Juljan Leśniewski, Pologne, Varsovie, 3, rue Myśliwiecka.
<i>Membres:</i>	Vacat — Egypte, Union Egyptienne des Sociétés Sportives, Alexandrie. 10, rue Md. Pacha el Falaki. M. L. C. Smith, Etats-Unis, Boston, Mass, 616, Old South Building. M. A. van Tuijl, Hollande, Eindhoven, 44, rue Boschdijk. M. Kalman von Kenderessy, Hongrie, Budapest I, Gyori ut. 4. III Etage 4. M. Angelo Ronzoni, Italie, Milano, Via Dante 7. M. le Cpt. Sixten von Hofsten, Suède, Stockholm, Karlavägen 99.

FEDERATIONS ADHERENTES.

<i>Angleterre</i>	Union des Arches Anglais, Secrétaire Hon. M. le Gén. C. E. Macquoid, Upwey, Pangbourne, Berks.
<i>Belgique</i>	Fédération Nationale de Tir à l'Arc au Berceau, Président M. O. Magniette, Bruxelles, Bld. Léopold II, 193.
<i>Egypte</i>	Union Egyptienne des Sociétés Sportives, Alexandrie, 10, rue Md. Pacha el Falaki.
<i>Etats-Unis</i>	National Archery Association of the U. S. A., Secrétaire M. L. C. Smith, Boston, Mass. 616, Old South Building.
<i>France</i>	Fédération Française de Tir à l'Arc, Président M. Paul Canet, Paris, 29, Bld. Malherbes.
<i>Hollande</i>	Union Néerlandaise de Tir à l'Arc, Président M. A. van Tuijl, Eindhoven, 44, rue Boschdijk.
<i>Hongrie</i>	Union des Archers de Hongrie, M. Kalman von Kenderessy, Budapest I., Gyóri ut. 4. III. Etage 4.
<i>Italie</i>	Union Italienne des Archers, M. Angelo Ronzoni, Milano, Via Dante 7.
<i>Pologne</i>	Union des Archers de Pologne, Président M. le Com. brev. Mieczysław Fularski, Varsovie, 3, rue Myśliwiecka
<i>Suède</i>	Union des Archers de Suède, Président M. le cpt. Sixten von Hofsten Stockholm, Karlavägen 99.
<i>Tchécoslovaquie</i>	Union des Archers de Tchécoslovaquie, Président M. Béda Pilotti, Praha II, Vaclavské Naměstí 13.

1. The first part of the report discusses the general situation of the country and the progress of the work in the various departments. It also mentions the results of the recent elections and the state of the economy.

2. The second part of the report deals with the internal affairs of the country, including the state of the army and the navy, the condition of the public works, and the progress of the education system.

3. The third part of the report discusses the external affairs of the country, including the relations with the neighboring states and the progress of the diplomatic work.

4. The fourth part of the report discusses the financial situation of the country, including the state of the treasury and the progress of the public debt.

5. The fifth part of the report discusses the state of the public works, including the progress of the construction of the new railway and the state of the public buildings.

6. The sixth part of the report discusses the progress of the education system, including the state of the primary and secondary schools and the progress of the higher education.

7. The seventh part of the report discusses the state of the economy, including the progress of the agricultural and industrial production and the state of the commerce.

8. The eighth part of the report discusses the state of the public health, including the progress of the medical services and the state of the public hygiene.

9. The ninth part of the report discusses the state of the public order, including the progress of the police and the state of the public safety.

10. The tenth part of the report discusses the state of the public morals, including the progress of the moral education and the state of the public behavior.

BULLETIN OFFICIEL

DE LA FEDERATION INTERNATIONALE DE TIR A L'ARC

No 1.

Siège: Varsovie, 3, rue Myśliwiecka

15 Juin 1933.

Venant d'éditer le „Bulletin Officiel de la Fédération Internationale de Tir à l'Arc”, j'exprime l'espoir qu'il contribuera à l'uniformisation et propagande des programmes, règlements et prescriptions officielles, obligatoires dans le domaine du sport du tir à l'arc du monde entier, dans sa nouvelle phase de développement international.

L'édition périodique du „Bulletin Officiel” per-

mettra actuellement de publier toutes les résolutions et prescriptions des Congrès Internationaux de Tir à l'Arc et de les porter à la connaissance de la grande famille des adeptes de ce beau sport chevaleresque.

*Le Président
de la F.I.T.A.,*

(—) Dr. Bronisław Pierzchała.

Varsovie, juin 1933.

Histoire de la Fédération Internationale de Tir à l'Arc

Du 23 août au 6 septembre 1931 eut lieu à Lwów le I Concours International de Tir à l'Arc pour le Championnat du Monde.

Le Bureau de l'Union des Archers de Pologne, dont le président était alors M. le dr. Bronisław Pierzchała et le vice-président M. le cpt., actuellement commandant breveté, Mieczysław Fularski, proposa au cours de la période de préparation, au Comité d'Organisation des Matches et Concours Internationaux de Tir d'introduire à leur programme le I Concours International de Tir à l'Arc, ainsi que de convoquer le I Congrès International de Tir à l'Arc.

L'initiative de la création de la Fédération Internationale de Tir à l'Arc, en vue d'élever le niveau du sport de tir à l'arc dans le monde entier, est due à M. le com. brev. M. Fularski, un des créateurs du développement de ce beau sport en Pologne en 1926.

Ayant acquis le consentement et l'appui du Comité d'Organisation des Matches Internationaux de Tir, le Bureau de l'Union des Archers de Pologne envoya une circulaire à toutes les unions des archers des pays étrangers, en leur proposant la création de la Fédération Internationale de Tir à l'Arc et l'organisation du Congrès International de Tir à l'Arc.

La proposition de la Pologne ne resta pas sans écho. Les archers de l'Angleterre, l'Esthonie, la France, le Pérou, la Suède, la Suisse et la Tchécoslovaquie l'approuvèrent entièrement et les unions des archers des Etats Unis, de Hollande, de Hongrie et d'Italie s'intéressèrent également aux Championnats de Tir à l'Arc, en reconnaissant l'utilité de se grouper en une fédération internationale.

Le terrain fut alors préparé par voie de correspondance et le programme du premier concours in-

ternational de tir à l'arc, quoique ne pouvant, par la nature des choses, contenter tout le monde en égal mesure, rencontra néanmoins une approbation générale.

C'est pour cette raison qu'il fut inséré dans le programme des Matches et Concours Internationaux de Tir, de Chasse et de Tir à l'Arc, paru au mois d'avril 1931.

Les travaux préparatoires des Championnats du Monde de Tir à l'Arc furent exécutés simultanément avec ceux des Championnats du Monde de Tir. Le Comité des Prix, Réceptions et autres travaillaient ensemble.

De plus, afin de faciliter la préparation nécessaire des Concours, on construisit spécialement un stand de tir à l'arc à Lwów, au stand de tir de Kleparów.

Ce stand à des distances de 10 à 100 m. compris, fut construit dans la partie sud du Stand de Kleparów. La ciblerie située aux deux extrémités avec des abris spéciaux pour les juges et les paleteurs, permettait le tir à n'importe quel moment du jour, sans tenir compte du soleil. Les cibles pour le tir à l'arc furent placées sur des murs spéciaux (nattes de paille). La situation accidentée du parc environnant, servait en même temps de protection aux spectateurs contre les accidents.

Au premier Concours International de Tir à l'Arc prirent part les archers de France, Pologne, Suède et Tchécoslovaquie.

Le 4 septembre 1931, eut lieu dans la salle de l'Hôtel de Ville le premier Congrès International de Tir à l'Arc, en présence des délégués des pays suivants: Esthonie, Etats-Unis, France, Hongrie, Italie,

Pologne, Suède, Tchécoslovaquie et le délégué de presse de la Suisse.

L'initiative de l'Union des Archers de Pologne fut couronnée de succès, et les délégués du Congrès votèrent la création de la F.I.T.A., en acceptant ses statuts, élaborés et présentés par la Pologne.

Les membres du Congrès accentuèrent leur approbation pour l'initiative de Pologne lors des élections des premières autorités de la F.I.T.A., car conformément à leur résultat, ce furent les Polonais qui eurent l'honneur d'assumer les charges de président de la F.I.T.A. (Com. brev. Mieczysław Fularski, Vice-président de l'Union des Archers de Pologne) et du Secrétaire Général (Lt. Julian Lesniewski, membre du Bureau de l'Union des Archers de Pologne).

Donnant cette courte histoire de la première année de l'activité de la F.I.T.A., nous citons qu'à son premier Bureau les fonctions des Vice-Présidents étaient remplies par MM.: gén. C. E. Macquoid (Angleterre), Paul Canet (France), cpt. Sixten von Hofsten (Suède) et Béda Pilotti (Tchécoslovaquie); en outre, voici les noms des membres du Bureau: O. Magniette (Belgique), L. C. Smith (Etats-Unis), Kalman von Kenderessy (Hongrie) et Angelo Ronzoni (Italie).

Nous tenons également à souligner que le délégué de l'Angleterre entra au sein du Bureau de la F.I.T.A., ce qui fut préalablement annoncé par télégramme à l'Union des Archers de Pologne par l'Union des Archers d'Angleterre. On a en même temps réservé dans le Bureau des places pour les délégués des nations dont le sport de tir à l'arc a atteint un niveau élevé, généralement reconnu.

Pendant la durée du Congrès, l'Union des Archers de Pologne organisa un banquet officiel pour les participants. De plus, les matcheurs français organisèrent le 3 septembre un five-o'clock pour tous les matcheurs prenant part au premier Concours International de Tir à l'Arc. Les participants de ce Concours assistèrent également à tous les banquets et excursions, organisées lors du Concours en l'honneur des tireurs et archers étrangers.

Peu de temps après son élection, le com. brev. M. Fularski, déplacé pour raisons de service hors de Varsovie, siège du Bureau de la Fédération, fut forcé de se désister des fonctions de président, et on élut en conséquence à ce poste, par voie de correspondance, M. le Dr. Br. Pierzchała, Président de l'Union des Archers de Pologne.

La première année 1931/32 d'existence de la F.I.T.A. se distingua par une vive activité en ce qui concerne l'élaboration et l'unification du règlement de tir à l'arc, et grâce aux fréquents départs à l'étranger du Président dr. Br. Pierzchała, il réussit de nouer des relations avec la vie sportive des archers de différentes nations.

Après avoir échangé une correspondance à ce sujet avec les membres de la F.I.T.A., son Bureau elabora définitivement le programme et le règlement du II Concours International de Tir à l'Arc.

Au mois de mai 1932, la Belgique déclara son adhésion à la F.I.T.A. De plus, le Secrétariat se mit en contact avec les archers de l'Allemagne et de la Suisse.

Le Bureau de la F. I. T. A. autorisa la délégation polonaise au Comité Olympique de déposer la motion d'introduire le tir à l'arc au programme olympique.

Le projet d'organiser le II Concours International de Tir à l'Arc en Tchécoslovaquie ou Suède n'a pas

abouti à un résultat favorable, et par conséquent, l'Union des Archers de Pologne se chargea pour la seconde fois de l'organiser à Varsovie du 11 au 16 août 1932.

A ce concours prirent part les délégations d'Angleterre, Belgique, France, Pologne et Tchécoslovaquie. Les archers des Etats-Unis, quoique leur adhésion avait été déclarée, n'arrivèrent pas à Varsovie.

Le Concours eut lieu au stand de tir de l'Union des Tireurs de Pologne, rue Zieleniecka. Situé dans un jardin, au centre de la ville, le stand comprend 12 cibles permettant les tirs à une distance de 90 mètres.

Le 16 août eut lieu le II Congrès International de Tir à l'Arc auquel prit part, en plus des délégués des nations citées ci-dessus, le représentant de la Suède.

Les participants du Congrès, sous la présidence du Vice-Président de la Fédération Française de Tir à l'Arc, M. le dr. Quentin, adoptèrent le rapport de l'activité de la F. I. T. A. pour la période écoulée ainsi que le rapport financier, et ils votèrent le projet du budget pour l'exercice 1932/33.

Lors des élections des membres du Bureau, les assistants élurent à l'unanimité pour trois ans au poste de Président M. le Dr. Bronisław Pierzchała et à celui de Secrétaire Général M. le Lt. Julian Lesniewski. Autrement, la composition du Bureau de la F. I. T. A. resta sans changement, sauf la désignation de M. O. Magniette, Président de la Fédération Nationale de Tir à l'Arc au Berceau de Belgique, au poste de Vice-Président.

En ce qui concerne les modifications du programme et du règlement du II Concours International de Tir à l'Arc, on vota les changements suivants: introduire, en qualité d'une épreuve facultative pour les messieurs, les tirs à la distance de 90 mètres, diviser les tirs en épreuves spéciales pour les dames et pour les messieurs, et diviser les cibles en couleurs en 10 zones, ce qui permettra de compter les points de 1 à 10.

En outre, le règlement international de 1932 accepté, on y ajouta quelques motions, telles que suspension de tous les accessoires et repères sur les arcs au moment du tir, manière de placer les cibles etc.

Pendant le Concours, les délégués et les matcheurs ont été reçus à Varsovie par le Ministre des Affaires Etrangères de Pologne, le Président et le Commandant en Chef de l'Union des Tireurs de Pologne, le Président et le Secrétaire Général de la F. I. T. A., ainsi que par l'Union des Archers de Pologne, en qualité d'hôtes du Concours, à Wilanów et à Konstancin.

Au cours de la période de 1932/33, le Bureau de la F. I. T. A. envoya avant tout les résultats du II Concours International de Tir à l'Arc et le procès-verbal du II Congrès International de Tir à l'Arc à tous les membres de la F. I. T. A., à toutes les unions des archers des pays exerçant le sport de tir à l'arc et qui n'ont pas été jusqu'à présent associées à la F. I. T. A., ainsi qu'à la presse étrangère.

Comme suite de cette action, on a pu nouer des relations avec les archers du Japon, et l'Union Egyptienne des Sociétés Sportives et l'Union Néerlandaise de Tir à l'Arc ont déclaré leurs adhésions à la F. I. T. A.

Pour illustrer le niveau du sport de tir à l'arc dans les pays particuliers, le Bureau de la F. I. T. A. envoya aux unions des archers une enquête concernant la littérature du sport de tir à l'arc, les résultats

et les records, les systèmes des tirs, les challenges etc. Le Secrétariat est déjà en possession de quelques informations et sur leur base il établira un fichier d'évidence.

Le Bureau de la F. I. T. A. fournit en outre des informations concernant le sport international de tir à l'arc pour les almanachs et les publications sportives de différents pays du monde entier.

En même temps, le Bureau de la F. I. T. A. fait des démarches auprès du Comité Olympique à Berlin, par l'intermédiaire de Mlle Milly Reuter, Secrétaire de la Société „Le Golf et l'Arc" à Frankfurt s/Main pour faire passer la motion polonaise concernant l'introduction du sport de tir à l'arc au programme des Jeux Olympiques.

Conformément à la décision du I Congrès International de Tir à l'Arc, les concours internationaux de tir à l'arc doivent avoir lieu simultanément avec les concours internationaux de tir. Vu que les Championnats du Monde de Tir de cette année ont lieu en Espagne et cette nation n'exerce pas le sport de tir à l'arc, la question du lieu de la réunion du III Concours International de Tir à l'Arc surgit. Lors du II Congrès Int. de Tir à l'Arc encore, l'Angleterre et la Tchécoslovaquie ont déclaré qu'il serait peut-être possible d'organiser le III Concours dans leurs pays. Entretemps, la Tchécoslovaquie retira sa proposition, et par conséquent cet honneur incombait à l'Angleterre.

Déjà vers le mois de décembre 1932, l'Union des Archers d'Angleterre envoya au Secrétariat de la F. I. T. A. le projet du programme et règlement, en nous priant de le soumettre à la discussion de tous les membres de la F. I. T. A. Ce projet contenait les

écarts suivants des décisions du II Congrès Int. de Tir à l'Arc: l'introduction d'une seule cible de cinq zones de 122 cm. pour toutes les distances et le classement des points 9, 7, 5, 3, 1, ainsi que l'égalisation du nombre de flèches pour les dames et pour les messieurs.

L'Union des Archers de Suède accepta le projet sans aucune réserve. Les Unions de Pologne et de France se prononcèrent catégoriquement contre l'élimination de la cible de 80 x 16 cm. à la distance de 30 mètres. Les autres unions appartenant à la F. I. T. A. ne se prononcèrent pas dans cette matière.

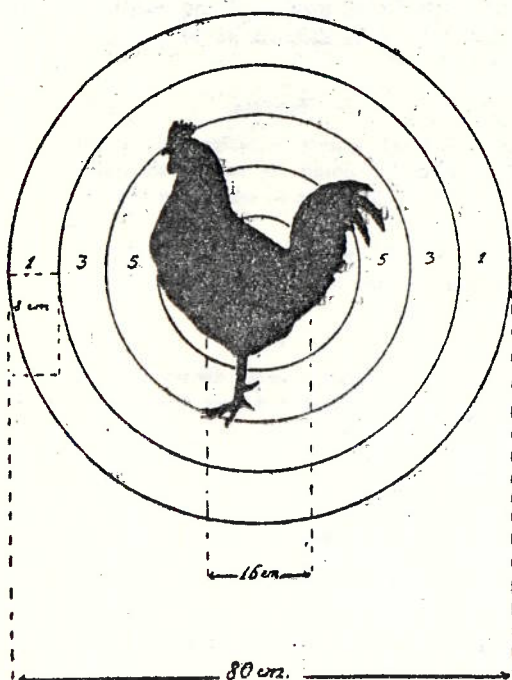
L'Union des Archers d'Angleterre se conforma aux remarques de la Pologne et de la France et introduisit à son programme les tirs à la cible de 80 cm. à la distance de 30 mètres.

Le règlement du III Concours Int. de Tir à l'Arc ne subit que quelques changements, résultant du système de tir dans les deux sens, adopté en Angleterre.

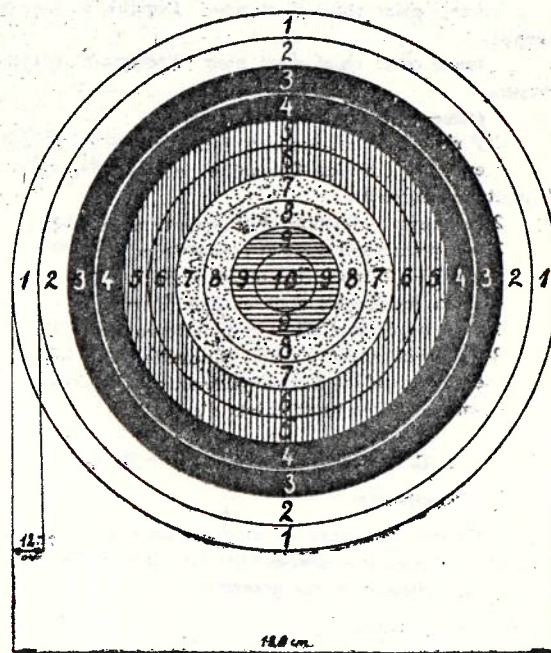
Lors du III Concours Int. de Tir à l'Arc qui aura lieu du 1 au 5 août 1933 à Londres, sera également organisé le III Congrès Int. de Tir à l'Arc où il sera discuté une série de questions d'actualité concernant le sport international de tir à l'arc, et avant tout, la question de la suite de l'uniformisation du programme et du règlement des concours internationaux.

Pour mieux illustrer le cours des I et II Concours Int. de Tir à l'Arc et des I et II Congrès Int. de Tir à l'Arc, nous donnons ci-dessous leurs programmes et règlements, les procès-verbaux, les résultats des tirs avec les listes des titres et prix conférés, ainsi que les listes des championnats et records.

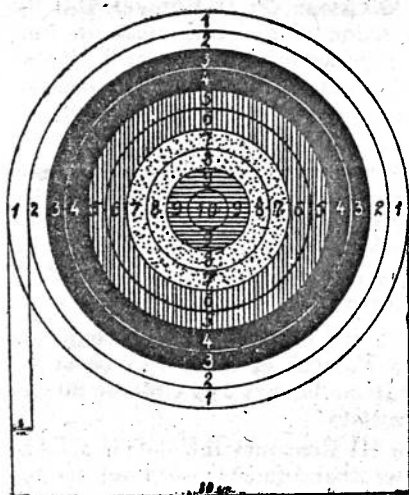
Programme et Règlement du I Concours International de Tir à l'Arc



Cible La.



Cible Ld.



Cible Lb.

Concours:	Participation:	Nombre de coups:	Distance:	Coups d'essai:	Cible:	Classification:	Rachats:
L 1. I match international	Par nation: 1 équipe de 3 messieurs, 1 équipe de 3 dames. Individuellement: tous les tireurs accrédités par les nations.	12 24 36	30 40 50	6 coups à chaque distance	Lb Ed Ed	Au total des 3 distances, à chaque distance séparément.	—
L 2. Concours de tir au coq.	Les tireurs classés premiers dans le concours L 1.	3	15	—	La	Selon le règlement ci-dessous	—
L 3. Insignes de Maître-tireur	Ouverte à tous.	24 24 24	30 40 50	—	Lb Lb Lb	Au total des 2 séries, à chaque distance séparément	1 fois
L 4. Concours séries illimitées	"	12	30 40 50	—	Lb Ed Ed	Le total des 3 séries à chaque distance séparément	Illimité

OBSERVATION: chaque nation pourra accréditer 20 archers au maximum.

L 1. I Match international à trois distances.

Règlement.

Chaque nation peut présenter une équipe de trois messieurs et une équipe de trois dames.

Prix:

- 1^{er} Prix d'équipes au classement d'ensemble:
1-er prix: Titre de Champion du Monde et objet d'art pour l'équipe.
2-ème prix: objet d'art pour l'équipe.
3-ème prix: objet d'art pour l'équipe.
4-ème — 6-ème prix: objet d'art pour l'équipe.
2^o Prix d'équipes pour chaque distance séparément:
1-er prix: objet d'art pour l'équipe et plaquettes en vermeil.
2-ème prix: objet d'art pour l'équipe et plaquettes en argent.
3-ème prix: objet d'art pour l'équipe et plaquettes en bronze.
4-ème — 6-ème prix: objets d'art.
3^o Prix individuels pour le total des trois distances:
1-er prix: Titre de Champion du Monde, objet d'art et plaquette en vermeil.
2-ème prix: objet d'art et plaquette en argent.
3-ème prix: objet d'art et plaquette en bronze.
4-ème — 12-ème prix: objets d'art.
4^o Prix individuels pour chaque distance:
1-er prix: objet d'art et plaquette en vermeil.
2-ème prix: objet d'art et plaquette en argent.
3-ème prix: objet d'art et plaquette en bronze.
4-ème — 6-ème prix: objets d'art.

L 2. Concours individuel — tir au coq.

Participation.

Quatre messieurs et quatre dames par nation, les gagnants des premières places dans les concours A, B, C, et dans les trois distances prises ensembles.

Classification.

Selon le nombre de coups en cible. En cas d'égalité, prix.

l'on mesurera la distance des coups au centre de la cible en millimètres.

Prix:

- 1-er prix: Titre de „Roi du Tir du Monde" pour 1931 et objet d'art.
2-ème prix: Titre de „Roi du Tir d'Europe" pour 1931 et objet d'art.
3-ème prix: Titre de „Roi de Tir de Pologne" pour 1931 et objet d'art.

La participation se fera sans droit d'entrée.

L 3. Insignes de maître-tireur.

- A. A la distance de 50 mètres.
B. A la distance de 40 mètres.
C. A la distance de 30 mètres.

Insignes:

- Pour 170 points — insigne en vermeil.
Pour 150 points — insigne en argent.
Pour 130 points — insigne en bronze.

L 4. Concours séries illimitées.

Distance de tir: comme dans le tir L 3.

Prix:

Les 75% des recettes seront divisés de la façon suivante: En supposant que la somme à diviser sera 950.—zl., le montant des prix sera le suivant:

- 1-er prix zl. 200.—
2-ème prix zl. 150.—
3-ème prix zl. 100.—
4-ème—10-ème prix . . . zl. 50.—
11-ème—15-ème prix . . . zl. 30.—

Au total: zl. 950.—

Le Comité d'Organisation garantit les trois premiers

Prescriptions générales du règlement.

Mode d'indication des coups.

a) L'emplacement du coup montré à l'aide d'une palette, consistant en un triangle de 10 cm. de côté. La pointe du triangle sera placée immédiatement audessous du trou dans la cible.

b) La valeur du coup sera signalée en plaçant la palette sur un des chiffres d'une pancarte se trouvant auprès de la cible. Les chiffres de cette pancarte seront dans l'ordre suivant: 9, 7, 5, 3, 1.

Un zéro sera indiqué en oscillant la palette devant la cible.

c) Ce système sera employé pour toutes les distances. L'indication des coups par voix est interdite.

d) Les trous dans la cible seront collés avec du papier transparent après chaque série de 3 coups.

e) Les cibles en carton seront envoyées au classement après la fin de chaque série.

Un coureur rapportera les flèches aux tireurs.

Répétition du paletage.

Le tireur peut demander que le résultat du coup lui soit indiqué une deuxième fois.

Nota: En outre, les autres prescriptions, telles que succession des archeres au pas de tir, observations générales relatives à la conduite des tireurs au pas de tir, réclamations, etc. ont été comprises dans le règlement des Matches Internationaux de Tir.

Procès-verbal du I-er Congrès International des Archers à Lwów du 4 Septembre 1931

A 10 heures le congrès des Archers se réunit le vendredi 4 septembre 1931, dans la Salle des Débats du Conseil Municipal, à l'Hôtel de Ville de Lwów.

Sont présentes les délégations des pays suivants:

La France représentée par M. le dr. Gaston Quentin, Gaston Ducatel et Paul Demare.

La Tchécoslovaquie représentée par M. Béda Pilotti, Jan Horn et Jaroslav Fiala.

La Suède représentée par M. le Gén. J. Akerman et M. Emil Heilborn.

La Pologne représentée par M. le dr. Pierzchała, M. le cpt. brev. Fularski, Madame Jeanne Kurkowska.

Les Etats-Unis représentés par M. le Commandant J. K. Boles.

La Hongrie représentée par M. Kalman v. Kenderessy.

L'Italie représentée par M. Attilio Battistoni.

Soit, au total, sept nations prenant part effectivement au Congrès.

Sont également présents, mais sans voix délibérative:

Monsieur Woytkowski, représentant Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères de Pologne, Monsieur Antoni Anusz, Président du Comité d'Organisation des Matches de Lwów, Monsieur le Lieut. — Col. breveté Rusin, adjoint au Commandant en Chef l'Union des Tireurs de Pologne, le Lieut. — Col. de réserve Testart-Obalski et Monsieur Greuter, représentant de la presse suisse (Tir Sportif International), etc.

Monsieur Antoni Anusz prend place au fauteuil et déclare, après de cordiaux souhaits de bienvenue aux congressistes, se faire le porte-parole de l'Assemblée en offrant la présidence du Congrès au représentant de la France, Monsieur Quentin.

Monsieur Quentin, Vice-président de la Fédération Française de Tir à l'Arc, prend place à son tour au siège présidentiel. Il adresse ses remerciements émus à l'Assemblée pour l'honneur qui est fait, dit-il, non à sa modeste personne, mais au pays qu'il représente; il remercie chaleureusement les polonais de leur accueil et les félicite de la parfaite organisation

de leur Concours de tir à l'arc. Il propose ensuite au Congrès de lui adjoindre comme Vice-Présidents: M. le Gén. Akerman, délégué de Suède et M. Pilotti, délégué tchécoslovaque qui sont désignés par acclamation.

Pour compléter le bureau, M. Quentin, Président, propose de désigner comme secrétaires: Monsieur le Capitaine breveté Fularski, comme secrétaire en langue polonaise, Monsieur Ducatel, comme secrétaire en langue française, ce qui est accepté et adopté.

Le Président ouvre la séance et donne la parole à Monsieur Woytkowski, représentant Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères de Pologne. Monsieur Woytkowski exprime sa satisfaction de voir ce premier congrès réuni en Pologne. Il y voit un fondement solide pour la réalisation de la fédération internationale du tir à l'arc. Le tir à l'arc est un sport assez en honneur dans les pays comme la France, l'Angleterre, la Suède, mais généralement peu connu dans les autres pays. Il faut, et il espère que les efforts du Congrès attireront l'attention du monde entier sur l'archerie et il est persuadé que le Congrès fera oeuvre utile.

La parole est ensuite donnée à Monsieur le Capitaine Fularski, qui fait l'appel des délégations présentes: France, Tchécoslovaquie, Suède, Pologne. Etats Unis, Hongrie sont présentes.

L'Angleterre par le Gén. Macquoid, dit-il, a fait connaître par télégramme qu'elle accentait de prendre part à la Fédération Internationale de Tir à l'Arc. Il y a bien les 7 pays prévus pour réaliser la fédération internationale.

Ce chiffre est d'ailleurs porté à huit par l'arrivée du délégué italien, M. Battistoni.

Monsieur le Capitaine Fularski donne alors connaissance à l'Assemblée d'une lettre que vient de lui remettre M. Parmentier, Secrétaire Général de l'Union Internationale de Tir:

„Monsieur le Dr. Bronisław Pierzchała, Président de l'Union des Archers de Pologne à Lwów (Pologne).

Monsieur le Président,

Je suis très heureux de porter à votre connaissance que l'Assemblée Générale de l'Union Internationale de Tir, dans sa séance du mardi 1 septembre 1931, prenant en considération la proposition que vous avez bien voulu lui soumettre à exprimer le vœu unanime que soient réalisés, dans toute la mesure du possible, le rapprochement de la collaboration de la Fédération Internationale des Archers et de l'Union Internationale de Tir.

Une commission technique a été chargée d'étudier prochainement cette question, dans le sens le plus amical.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués et les plus dévoués.

Le Secrétaire Général

(—) A. Parmentier.

Monsieur M. Fularski en remercie son auteur, se réservant d'y revenir tout à l'heure d'une façon plus étendue.

Monsieur le Président donne alors la parole à Monsieur le dr. Pierzchała, Président de l'Union des Archers de Pologne, pour la lecture très écoutée de son remarquable rapport sur l'archerie et le tir à l'arc d'autrefois et de nos jours. Il termine en exposant que les statuts de la Fédération Internationale ont fait l'objet de l'attention des délégués et qu'un projet des statuts va être soumis au vote définitif de l'Assemblée.

Monsieur le Président Quentin fait remarquer que les statuts, à quelques variantes de détails près, sont semblables à ceux des autres fédérations internationales. On pourra d'ailleurs, selon l'expérience, les améliorer dans l'avenir si cela est nécessaire.

La parole est donnée au secrétaire français, M. Ducatel, pour la lecture du projet des statuts de la Fédération Internationale soumise au Congrès. M. le capitaine Fularski résume en polonais ces statuts et prêt aux voix les propositions suivantes:

1) Les nations assemblées au I-ier Congrès International de Tir à l'Arc tenu à Lwów le 4 septembre 1931 se réjouissent d'initiative de la Pologne concernant la création d'une organisation internationale de tir à l'arc et décident de se reconnaître comme une Assemblée Constituante de la F.I.T.A.

2) Le I-ier Congrès International de Tir à l'Arc décide d'accepter les statuts de la Fédération Internationale de Tir à l'Arc avec cette clause que les changements éventuels et les perfectionnements seront déclarés au comité prochain.

Le Congrès recommande de faire parvenir ces statuts aux organisations d'archerie de tous les pays et même aux ceux qui ne sont pas représentés au Congrès, à l'effet que ces organisations énoncent leurs remarques et propositions jusqu'au I-ier Mai 1932.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité. M. Quentin demande s'il n'y a aucune observation à faire sur les articles des statuts.

Un seul des articles de ces statuts, l'article 5, soulève une objection de la part de Monsieur le Général Akerman qui, au nom de la Suède, demande si, comme pour le passé, ou comme cela peut se produire dans l'avenir, il sera permis d'organiser dans les pays Scandinaves, et malgré les prescriptions de l'article 5, des matches et concours entre pays Scandinaves c'est à dire la Suède, la Norvège, le Danemark et la Finlande. Bien que les autres pays n'y sont pas conviés, il y a tout de même un caractère international.

Le Président donne à M. le Général Akerman tous apaisements à ce sujet. L'article 5, ne défend pas de pareilles compétitions à conditions bien entendues qu'elles aient bien tous des règlements spéciaux et en dehors de règlement de la Fédération Internationale de Tir à l'Arc. L'article 5, du projet est alors complété dans son 1-er paragraphe par les mots „sous ses règlements”.

Le projet des statuts dont la teneur suit est ensuite adopté à l'unanimité:

Status de la Fédération Internationale de Tir à l'Arc

En abrégé: F.I.T.A.

Art. 1.

La F.I.T.A. se compose des fédérations sportives nationales de tir à l'arc amateurs.

Art. 2.

But. La F.I.T.A. a pour but:

- a) de créer des relations sportives internationales pour permettre la participation aux Jeux Olympiques,
- b) d'organiser des matches internationaux de tir à l'arc,
- c) d'assurer les prix des matches internationaux de tir à l'arc,
- d) de faire observer les règlements techniques des matches internationaux,
- e) d'homologuer les championnats et les records mondiaux de tir à l'arc.

Art. 3.

Chaque union, société et fédération, nationale le est représentée au Congrès par 3 délégués maximum.

Dans le cas où il y a dans un pays plusieurs fédérations, elles ont le droit d'envoyer 3 délégués par fédération. Chaque pays a droit à une seule voix.

Le Congrès se compose des délégués de chaque pays et du conseil d'administration.

Le Congrès a seul le droit de modifier les statuts et le règlement.

Exceptionnellement le Congrès actuel autorise le Conseil à modifier ceux-ci dans l'intérêt général jusqu'à sa prochaine session.

Le Congrès peut se réunir chaque année de préférence pendant les matches internationaux de tir à l'arc. En cas de nécessité, il peut être convoqué plus souvent ou à une autre époque de l'année. Pendant le Congrès le conseil d'administration rend compte de son mandat.

Art. 4.

Toutes les disqualifications, suspensions et exclusions, prononcées par les fédérations nationales, obligent les fédérations des autres pays à les appliquer après avis du Conseil de la F.I.T.A.

Art. 5.

Réunions internationales:

La F.I.T.A. a seule le droit d'organiser ou d'autoriser à organiser des réunions (concours et congrès) internationaux sous ses règlements.

a) Le concours international ne peut être organisé que si deux fédérations au moins appartenant à la F.I.T.A. se présentent pour y participer,

b) Tous les concours internationaux sont régis par les règlements de la F.I.T.A.

Art. 6.

La F.I.T.A. est dirigée par un conseil d'administration composé de 12 délégués nommés par le Congrès sur proposition des fédérations affiliées. 3 places supplémentaires dans le conseil seront réservées pour les représentants des nations qui entreront à l'avenir dans la F.I.T.A. Le conseil ne pourra réunir plus de trois membres de même nationalité.

Le Conseil comprend 1 président, 4 vice-présidents, 1 secrétaire général, assurant les fonctions du trésorier, et 6 membres du conseil. Un de ces membres est désigné comme secrétaire adjoint.

Le président et le secrétaire général doivent être de la même nationalité.

Le conseil d'administration se réunit une fois par an, mais peut être convoqué plus souvent, en cas de nécessité.

Les décisions sont prises à la majorité des voix (moitié+1), le président ayant voix prépondérante, le vote étant admis par correspondance.

Art. 7.

Bulletin officiel.

L'organe officiel de la F. I. T. A. est le „Bulletin International de Tir à l'Arc“. Les communiqués officiels, ainsi que le bulletin devront être en même temps envoyés aux présidents de toutes les fédérations. *et bureaux*

Art. 8.

Affiliation et cotisation:

Le montant de la cotisation annuelle de chaque fédération nationale sera déterminée par chaque Congrès. Elle est payable au secrétariat de la F. I. T. A. le 1-er janvier de chaque année et au plus tard le 31 mars. Faute de versement de la cotisation, la suspension ne peut être votée que par le congrès international.

Art. 9.

Siège:

Le siège de la F. I. T. A. est fixé au domicile du président.

M. Quentin Président exprime alors sa joie d'avoir assisté à la naissance de la F. I. T. A. à laquelle il souhaite une longue et bonne vie.

Il passe ensuite la parole à M. le Capitaine Fularski sur la question du règlement des Concours Internationaux de Tir à l'Arc.

M. le Capitaine Fularski expose qu'il se trouve deux propositions différentes entre les mains du Congrès:

L'une est une proposition qui ne diffère pas beaucoup de règlement du Concours de cette année à Lwów, proposition française, sur laquelle presque tous les délégués sont d'accord et qui a été adoptée par la commission préparatoire du Congrès.

La 2-ième est une proposition de M. Heilborn, délégué de la Suède.

M. Fularski expose dans leurs grandes lignes les divergences de vue des deux projets du règlement, faisant remarquer que le projet de la commission, de suggestion française, permet de donner satisfaction à tous les pays (distance en mètres et yards calculés en justes proportions et nombre de coups égales à chaque distance).

Il propose ainsi qu'il en a été parlé auparavant de soumettre le projet de la Commission à toutes les fédérations de tir à l'arc des nations qui ont adhéré à la F. I. T. A. et de leurs demander de faire sur ce projet, telles observations qu'elles jugeront utiles. Dès que les réponses seront parvenues une sous-commission désignée par le Conseil de l'Administration de la F. I. T. A. établirait les bases du règlement d'après les observations et suggestions reçues en tâchant de donner satisfaction à tous dans une juste mesure.

La résolution suivante est proposée par M. le Capitaine Fularski:

1) Le I-er Congrès International de Tir à l'Arc décide les bases du règlement et du programme au cours du II-ième Concours International de Tir à l'Arc qui devront être la base à l'élaboration par le Comité des Concours de Tir à l'Arc du programme et des règlements détaillés, après avoir consulté les opinions de tous les pays cultivant le tir à l'arc.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

M. le Capitaine Fularski demande au Congrès s'il est d'avis de demander l'admission du tir à l'arc aux jeux olympiques à venir ce qui est possible maintenant, grâce à la formation de la F. I. T. A.

Il propose de mettre aux voix la résolution suivante:

2) Le I-er Congrès International de Tir à l'Arc décide de se rapporter au Comité des Jeux Olympiques en le priant d'introduire l'archerie au programme des Jeux Olympiques et en confiant à la F. I. T. A. de faire les démarches nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Il fait connaître ensuite qu'il y a lieu de fixer d'après les statuts de la cotisation pour l'année 1932.

Il propose, certaines fédérations ne réunissant qu'un petit nombre de cotisants, de fixer pour cette année la cotisation à 250 frs. par fédération adhérente.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

M. le Capitaine Fularski revient sur la décision du Congrès et l'Union Internationale de Tir et propose de voter la résolution suivante:

3) Le I-er Congrès International de Tir à l'Arc accepte la décision du XXVIII Congrès de Tir qui constate le lien amical entre le sport de tir à l'arme à feu et le sport à l'arc et remercie le Président de

l'Union Internationale de Tir, M. Jean Carnot, de sa bienveillance pour le sport de tir à l'arc qui apparaît pour la première fois sur l'arène internationale.

Acceptation de la décision et remerciements à M. Carnot son Président et M. Parmentier son Secrétaire Général.

Le Président M. Quentin suspend alors la séance du Congrès pour permettre aux délégués chacun dans sa sphère de s'entendre ou se concerter sur l'élection du bureau du Conseil d'Administration.

La séance est reprise à 11 heures.

Cependant que les bulletins sont recueillis, M. Quentin Président demande d'adopter les propositions suivantes de la commission préparatoire.

Le Congrès fixe dès à présent la date des Concours Internationaux de Tir à l'Arc en août et début septembre et donne l'autorisation au Président de désigner et fixer lui-même les pays et dates auxquelles ils auront lieu.

Le premier Congrès fixe comme date des Concours Internationaux réguliers les mois d'août et de septembre et autorise le Président de la F. I. T. A. à désigner l'endroit où ils auront lieu.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Il est passé ensuite au dépouillement du scrutin.

Sept nations sont présentées.

M. le Capitaine Fularski obtient 4 voix.

M. le Docteur Pierzchała obtient 3 voix.

M. le Capitaine Fularski est élu Président de la F. I. T. A. jusqu'au prochain Congrès.

Le secrétaire général de la F. I. T. A. de Pologne.

Les Vice-Présidents:

Angleterre
France
Tchécoslovaquie
Suède

Gen. Macquoid
Beda Pilotti

Les membres du Conseil:

Amérique	—
Hongrie	Kalman v. Kenderessy
Suisse	—
Italie	—
Hollande	—
Allemagne	—

3 places réservées pour les nations qui au futur peuvent entrer dans la Fédération. Le pays qui dans les années prochaines organisera le Match International de Tir à l'Arc nomme le Vice-Président et le Secrétaire.

Le I-er Président de la F. I. T. A. prend place au fauteuil et remercie le Congrès en quelques mots aimables et émus. Il est heureux d'avoir vu la Pologne d'organiser ce I-er Match International de Tir à l'Arc. Il exprime l'espoir de voir d'autres nations venir grossir les rangs de la F. I. T. A. Le I-er Match organisé par la Pologne est une excellente propagande pour l'archerie et il espère que l'avenir verra des résultats encore plus grands, beaucoup plus grands pour le bien du sport du tir à l'arc. Son désir - dit-il - est de travailler de son mieux en collaboration intime avec tous.

L'ordre du jour porte questions diverses — il n'en est pas et personne ne demanda la parole, la séance est levée à 11 heures 30 m.

Le Président du Congrès International de Tir

à l'Arc.

(—) Quentin G., dr.

Le Secrétaire français

(—) Ducatel G.

Le Secrétaire polonais

(—) Fularski M., cpt.

Liste des résultats et des prix gagnés lors du I Concours International de Tir à l'Arc

É : 1.

1-er Match International de tir à l'arc.

Distance 30 m.

- | | |
|--|----|
| 1. Heilborn Emil Douglas, Suède, | 90 |
| Coupe en argent forgé, modèle 3-a, plaquette en vermeil. | |
| 2. Sawicki Michał, Pologne, | 82 |
| Assiette en argent forgé, modèle 2, plaquette en argent. | |
| 3. Stefańska Irena, Pologne, | 72 |
| Assiette en argent forgé, modèle 2, plaquette en bronze. | |
| 4. Kurkowska Janina, Pologne, | 67 |
| Assiette en argent forgé, modèle 2. | |
| 5. Kosiński Zbigniew, Pologne, | 66 |
| Assiette en argent forgé, modèle 3. | |
| 6. Quentin Gaston, dr., France, | 66 |
| Assiette en argent forgé, modèle 3. | |
| 7. Królówna Marja, Pologne, | 64 |
| 8. Demare Paul, France, | 57 |
| 9. Sikorówna Stanisława, Pologne, | 55 |

- | | |
|--------------------------------------|----|
| 10. Ducatel Gaston, France, | 54 |
| 11. Choina Jan, Pologne, | 54 |
| 12. Piwowarski Zygmunt, Pologne, | 52 |
| 13. Allexandre René, France, | 51 |
| 14. Horn Jan, Tchécoslovaquie, | 50 |
| 15. Teraszkiewicz Mirosław, Pologne, | 49 |
| 16. Komańska Irena, Pologne, | 49 |
| 17. Sokołowski Kazimierz, Pologne, | 42 |
| 18. Kościeszanka Marja, Pologne, | 35 |
| 19. Lasková Berta, Tchécoslovaquie, | 31 |
| 20. Trajdosówna Marja, Pologne, | 24 |
| 21. Fiala Jaroslav, Tchécoslovaquie, | 22 |

Distance 40 m.

- | | |
|---|-----|
| 1. Sawicki Michał, Pologne, | 176 |
| Coupe en argent forgé, modèle 3-a, plaquette en vermeil. | |
| 2. Allexandre René, France, | 162 |
| Assiette en argent forgé, modèle 1., plaquette en argent. | |
| 3. Kurkowska Janina, Pologne, | 160 |
| Assiette en argent forgé, modèle 2, plaquette en bronze. | |

4. Choina Jan, Pologne, Assiette en argent forgé, modèle 2.	149	7. Stefańska Irena, Pologne Assiette en argent forgé, modèle 2.	72	137	182	391
5. Quentin Gaston, dr., France, Assiette en argent forgé, modèle 3.	148	8. Choina Jan, Pologne Assiette en argent forgé, modèle 3.	54	149	182	385
6. Heilborn Emil Douglas, Suède, Assiette en argent forgé, modèle 3.	148	9. Piwowarski Zygmunt, Pologne Assiette en argent forgé, modèle 3.	52	145	188	385
7. Piwowarski Zygmunt, Pologne	145	10. Kosiński Zbigniew, Pologne Assiette en argent forgé, modèle 3.	66	126	190	382
8. Ducatel Gaston, France	138	11. Teraszkiewicz Mirosław, Pologne Assiette en argent forgé, modèle 3.	49	134	198	381
9. Stefańska Irena, Pologne	137	12. Demare Paul, France Assiette en argent forgé, modèle 3.	57	119	177	353
10. Sikorówna Stanisława, Pologne	136	13. Sikorówna Stanisława, Pologne	55	136	135	326
11. Teraszkiewicz Mirosław, Pologne,	134	14. Komańska Irena, Pologne	49	112	162	323
12. Kosiński Zbigniew, Pologne	126	15. Królówna Marja, Pologne	64	103	138	305
13. Demare Paul, France	119	16. Sokołowski Kazimierz, Pologne	42	106	140	288
14. Horn Jan, Tchécoslovaquie	115	17. Kościeszanka Marja, Pologne	35	96	118	249
15. Komańska Irena, Pologne	112	18. Horn Jan, Tchécoslovaquie	50	115	67	232
16. Sokołowski Kazimierz, Pologne	106	19. Trajdosówna Marja, Pologne	24	48	97	169
17. Królówna Marja, Pologne	103	20. Fiala Jaroslav, Tchécoslovaquie	22	80	48	150
18. Kościeszanka Marja, Pologne	96	21. Lašková Berta, Tchécoslovaquie	31	22	57	110
19. Fiala Jaroslav, Tchécoslovaquie	80					
20. Trajdosówna Marja, Pologne	48					
21. Lašková Berta, Tchécoslovaquie	22					

Distance 50 m.

1. Allexandre René, France Coupe en argent forgé, modèle 3, plaquette en vermeil.	242
2. Kurkowska Janina, Pologne Gobelet en argent forgé, modèle 3, plaquette en argent.	240
3. Sawicki Michał, Pologne Assiette en argent forgé, modèle 1, plaquette en bronze.	220
4. Ducatel Gaston, France Assiette en argent forgé, modèle 2.	210
5. Quentin Gaston dr., France Assiette en argent forgé, modèle 3.	206
6. Teraszkiewicz Mirosław, Pologne Assiette en argent forgé, modèle 3.	198
7. Heilborn Emil Douglas, Suède	196
8. Kosiński Zbigniew, Pologne	190
9. Piwowarski Zygmunt, Pologne	188
10. Stefańska Irena, Pologne	182
11. Choina Jan, Pologne	182
12. Demare Paul, France	177
13. Komańska Irena, Pologne	162
14. Sokołowski Kazimierz, Pologne	140
15. Królówna Marja, Pologne	138
16. Sikorówna Stanisława, Pologne	135
17. Kościeszanka Marja, Pologne	118
18. Trajdosówna Marja, Pologne	97
19. Horn Jan, Tchécoslovaquie	67
20. Lašková Berta, Tchécoslovaquie	57
21. Fiala Jaroslav, Tchécoslovaquie	48

Distances 30 + 40 + 50.

1. Sawicki Michał, Pologne Champ. du Monde. Coupe en argent forgé, modèle 1, plaquette en vermeil.	82	176	220	478
2. Kurkowska Janina, Pologne Gobelet en argent forgé, modèle 3, plaquette en argent.	67	160	240	467
3. Allexandre René, France Gobelet en argent forgé, modèle 3, plaquette en bronze.	51	162	242	455
4. Heilborn Emil Douglas, Suède Assiette en argent forgé, modèle 1.	90	148	196	434
5. Quentin Gaston dr., France Assiette en argent forgé, modèle 2.	66	148	206	420
6. Ducatel Gaston, France Assiette en argent forgé, modèle 2.	54	138	210	402

Par équipe.

Distance 30 m.

1. Pologne	203
Stefańska Irena	72
Kurkowska Janina	67
Królówna Marja	64
Coupe en argent forgé, modèle 2, 3 plaquettes en vermeil.	
2. Pologne	202
Sawicki Michał	82
Kosiński Zbigniew	66
Choina Jan	54
Gobelet en argent forgé, modèle 3, 3 plaquettes en argent.	
3. France	171
Quentin Gaston dr.	66
Ducatel Gaston	54
Allexandre René	51
Assiette en argent forgé, modèle 1, 3 plaquettes en bronze.	

Distance 40 m.

1. Pologne	451
Sawicki Michał	176
Choina Jan	149
Kosiński Zbigniew	126
Coupe en argent forgé, modèle 2, 3 plaquettes en vermeil.	
2. France	448
Allexandre René	162
Quentin Gaston dr.	148
Ducatel Gaston	138
Gobelet en argent forgé, modèle 3, 3 plaquettes en argent.	
3. Pologne	400
Kurkowska Janina	160
Stefańska Irena	137
Królówna Marja	103
Assiette en argent forgé, modèle 1, 3 plaquettes en bronze.	

Distance 50 m.

1. France

Allexandre René	658
Ducatel Gaston	242
Quentin Gaston dr.	210
Coupe en argent forgé, modèle 2, 3 plaquettes en vermeil.	206

2. Pologne

Sawicki Michał	592
Kosiński Zbigniew	220
Choina Jan	190
Gobelet en argent forgé, modèle 3, 3 plaquettes en argent.	182

3. Pologne

Kurkowska Janina	560
Stefańska Irena	240
Królowna Marja	182
Assiette en argent forgé, modèle 1, 3 plaquettes en bronze.	138

Distance 30 + 40 + 50.

1. France, Champ du Monde.

Allexandre René	1277
Quentin Gaston dr.	455
Ducatel Gaston	420
Archer en bronze fondu.	402
Don du Ministre des Affaires Etrangères.	
3 plaquettes en vermeil.	

2. Pologne

Sawicki Michał	1245
Choina Jan	478
Kosiński Zbigniew	385
Gobelet en argent forgé, modèle 2, 3 plaquettes en argent.	382

3. Pologne

Kurkowska Janina	1163
Stefańska Irena	467
Królowna Marja	391
Gobelet en argent forgé, modèle 3, 3 plaquettes en bronze.	305

Ł : 2.

Roi du Tir du Monde.

1. Heilborn Emil Douglas, Suède 3 (290)
Vase en porcelaine.
Offert par la Fabrique de porcelaine et de produits
céramiques de Cmielów.

Roi du Tir d'Europe.

2. Horn Jan, Tchécoslovaquie 3 (463)
Coupe en argent forgé, modèle 3.

Roi du Tir de Pologne.

3. Quentin Gaston dr., France 3 (465)
Gobelet en argent forgé, modèle 2.

4. Allexandre René, France 3 (503)
5. Kurkowska Janina, Pologne 3 (528)
6. Choina Jan, Pologne 3 (560)
7. Kosiński Zbigniew, Pologne 3 (838)
8. Teraszkiewicz Mirosław, Pologne 2 (410)
9. Stefańska Irena, Pologne 2 (625)
10. Lašková Berta, Tchécoslovaquie 1

Ł : 3.

Distance 30 m.

Ins. de Maître-T.

1. Heilborn Emil Douglas, Suède — en argent 164
2. Sawicki Michał, Pologne — en argent 156
3. Quentin Gaston dr., France — en bronze 144
4. Kurkowska Janina, Pologne — en bronze 144
5. Piwowarski Zygmunt, Pologne — en bronze 142
6. Choina Jan, Pologne — en bronze 138
7. Królowna Marja, Pologne — en bronze 136
8. Kosiński Zbigniew, Pologne — en bronze 130
9. Ducatel Gaston, France 124
10. Allexandre René, France 124
11. Stefańska Irena, Pologne 123
12. Demare Paul, France 122
13. Teraszkiewicz Mirosław, Pologne 109
14. Komańska Irena, Pologne 104
15. Sikorówna Stanisława, Pologne 102
16. Sokołowski Kazimierz, Pologne 99
17. Horn Jan, Tchécoslovaquie 98
18. Trajdosówna Marja, Pologne 97
19. Kościeszanka Marja, Pologne 65
20. Fiala Jaroslav, Tchécoslovaquie 46
21. Lašková Berta, Tchécoslovaquie 31

Distance 40 m.

Ins. de Maître.—T.

1. Kurkowska Janina, Pologne — en vermeil 188
2. Heilborn Emil Douglas, Suède — en vermeil 184
3. Sawicki Michał, Pologne — en vermeil 184
4. Teraszkiewicz Mirosław, Pologne — en vermeil 174
5. Allexandre René, France — en argent 166
6. Quentin Gaston dr., France — en argent 163
7. Piwowarski Zygmunt, Pologne — en argent 156
8. Choina Jan, Pologne — en argent 154
9. Stefańska Irena, Pologne — en bronze 145
10. Kosiński Zbigniew, Pologne — en bronze 138
11. Kościeszanka Marja, Pologne — en bronze 132
12. Demare Paul, France — en bronze 130
13. Trajdosówna Marja, Pologne 126
14. Komańska Irena, Pologne 123
15. Królowna Marja, Pologne 122
16. Ducatel Gaston, France 120
17. Sokołowski Kazimierz, Pologne 111
18. Sikorówna Stanisława, Pologne 108
19. Fiala Jaroslav, Tchécoslovaquie 107
20. Horn Jan, Tchécoslovaquie 104
21. Lašková Berta, Tchécoslovaquie 49

Distance 50 m.

Ins. de Maître-T.

1. Heilborn Emil Douglas, Suède — en argent 168
2. Sawicki Michał, Pologne — en argent 160

3. Piwowarski Zygmunt, Pologne — en bronze
4. Quentin Gaston dr., France — en bronze
5. Ducatel Gaston, France — en bronze
6. Choina Jan, Pologne — en bronze
7. Kosiński Zbigniew, Pologne
8. Kościeszanka Marja, Pologne
9. Allexandre René, France
10. Komańska Irena, Pologne
11. Kurkowska Janina, Pologne
12. Stefańska Irena, Pologne
13. Demare Paul, France
14. Trajdosówna Marja, Pologne
15. Horn Jan, Tchécoslovaquie
16. Sokołowski Kazimierz, Pologne
17. Fiala Jaroslav, Tchécoslovaquie
18. Laškova Berta, Tchécoslovaquie

- | | | |
|-----|-------------------------------------|-----|
| 147 | 17. Demare Paul, France | 201 |
| 144 | 18. Trajdosówna Marja, Pologne | 191 |
| 138 | 19. Horn Jan, Tchécoslovaquie | 152 |
| 136 | 20. Fiala Jaroslav, Tchécoslovaquie | 108 |

Distance 50 m.

- | | | | |
|-----|---------------------------------|-----|-----------|
| 1. | Heilborn Emil Douglas, Suède | 264 | Zł. 200.— |
| 2. | Allexandre René, France. | 262 | " 150.— |
| 3. | Kurkowska Janina, Pologne | 254 | " 100.— |
| 4. | Quentin Gaston dr., France | 229 | " 19.50 |
| 5. | Sawicki Michał, Pologne | 210 | " 19.50 |
| 6. | Królowna Marja, Pologne | 209 | " 19.50 |
| 7. | Komańska Irena, Pologne | 207 | " 19.50 |
| 8. | Ducatel Gaston, France | 206 | " 19.50 |
| 9. | Kościeszanka Marja, Pologne | 200 | " 19.50 |
| 10. | Kosiński Zbigniew, Pologne | 197 | " 19.50 |
| 11. | Teraszkiewicz Mirosław, Pologne | 194 | " 11.50 |
| 12. | Demare Paul, France | 193 | " 11.50 |
| 13. | Stefańska Irena, Pologne | 191 | " 11.50 |

Σ : 4.

Distance 30 m.

- | | | | |
|-----|---------------------------------|-------|-----------|
| 1. | Quentin Gaston dr., France | 266 | Zł. 200.— |
| 2. | Heilborn Emil Douglas, Suède | 262 | " 150.— |
| 3. | Królowna Marja, Pologne | 246 | " 100.— |
| 4. | Stefańska Irena, Pologne | 244 | " 21.50 |
| 5. | Kurkowska Janina, Pologne | 239 | " 21.50 |
| 6. | Sawicki Michał, Pologne | 234 | " 21.50 |
| 7. | Choina Jan, Pologne | 225 | " 21.50 |
| 8. | Ducatel Gaston, France | 224 | " 21.50 |
| 9. | Allexandre René, France | 209 | " 21.50 |
| 10. | Sokołowski Kazimierz, Pologne | 201 | " 13.— |
| 11. | Teraszkiewicz Mirosław, Pologne | 197 | " 13.— |
| 12. | Kościeszanka Marja, Pologne | 196 | " 13.— |
| 13. | Komańska Irena, Pologne | 193 | " 13.— |
| 14. | Kosiński Zbigniew, Pologne | 191 | " 13.— |
| 15. | Sikorówna Stanisława, Pologne | 187 | " 13.— |
| 16. | Demare Paul, France | 186 | |
| 17. | Piwowarski Zygmunt, Pologne | 180 | |
| 18. | Trajdosówna Marja, Pologne | 169 | |
| | | (144) | |
| 19. | Horn Jan, Tchécoslovaquie | 169 | |
| | | (138) | |
| 20. | Fiala Jaroslav, Tchécoslovaquie | 103 | |

Distance 40 m.

- | | | | |
|-----|---------------------------------|-------|-----------|
| 1. | Heilborn Emil Douglas, Suède | 278 | Zł. 200.— |
| 2. | Kurkowska Janina, Pologne | 272 | " 150.— |
| 3. | Allexandre René, France | 253 | " 100.— |
| 4. | Sawicki Michał, Pologne | 252 | " 19.— |
| | | (232) | |
| 5. | Ducatel Gaston, France | 252 | " 19.— |
| | | (232) | |
| 6. | Teraszkiewicz Mirosław, Pologne | 245 | " 19.— |
| 7. | Stefańska Irena, Pologne | 240 | " 19.— |
| 8. | Kościeszanka Marja, Pologne | 239 | " 19.— |
| 9. | Królowna Marja, Pologne | 232 | " 19.— |
| 10. | Choina Jan, Pologne | 223 | " 19.— |
| 11. | Kosiński Zbigniew, Pologne | 220 | " 11.50 |
| 12. | Quentin Gaston dr., France | 215 | " 11.50 |
| 13. | Komańska Irena, Pologne | 214 | " 11.50 |
| 14. | Piwowarski Zygmunt, Pologne | 211 | " 11.50 |
| 15. | Sikorówna Stanisława, Pologne | 206 | " 11.50 |
| 16. | Sokołowski Kazimierz, Pologne | 203 | |

Le Bureau de la F. I. T. A. homologa en 1931 les championnats du monde et records suivants:

CHAMPIONNATS DU MONDE DANS LE TIR A L'ARC de 1931.

Individuellement: Pour les trois distances 30 + 40 + 50 m. — Sawicki Michał (Pologne) — 478/648 points.

Par équipe: Pour les trois distances — l'équipe de France: MM. Allexandre René, Quentin Gaston dr., Ducatel Gaston — 1277/1944.

RECORDS DANS LE TIR A L'ARC de 1931.

Individuellement:

Sawicki Michał (Pologne) 479/648 points — record homologué lors du XXVIII Concours Internationale de Tir, de Chasse et à l'Arc à Lwów en 1931.

Par équipe:

L'équipe de France — 1277/1944 points — record homologué lors du XXVIII Concours International de Tir, de Chasse et à l'Arc à Lwów en 1931.

Le Secrétaire Général

(—) J. Leśniewski

Le Président

(—) Dr. B. Pierzchała.

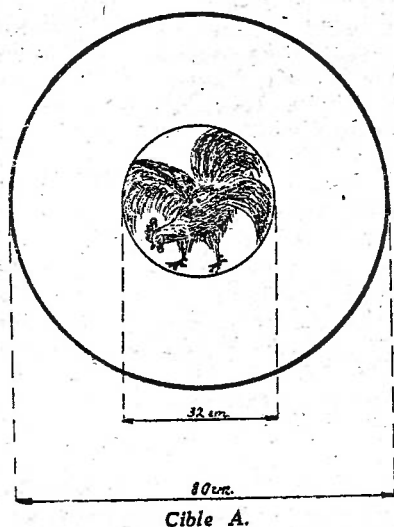
Programme du II Concours International de Tir à l'Arc

PRIX.

L1.

a) Prix individuels:

1-er prix: Titre de Champion du Monde, objet d'art diplôme et plaquette en vermeil.

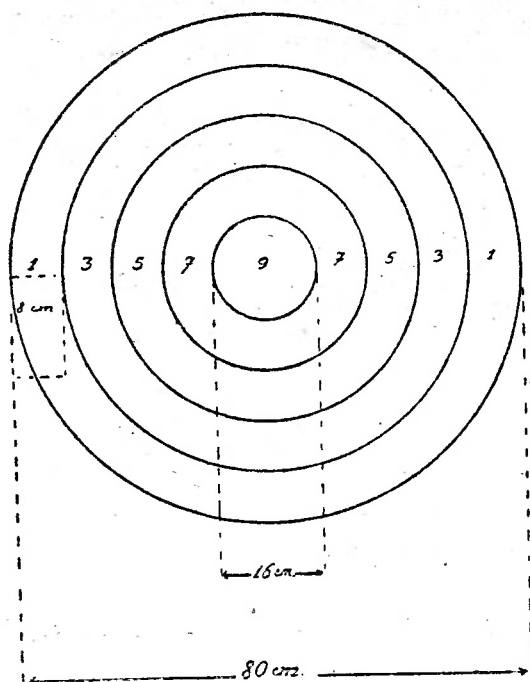


Cible A.

2-ème prix: Objet d'art, diplôme et plaquette en argent.
3-ème prix: Objet d'art, diplôme et plaquette en bronze.
4-ème prix: Objet d'art, diplôme.

b) Prix d'équipe:

1-er prix: Titre de Champion du Monde, objet d'art, diplôme et plaquette en vermeil.

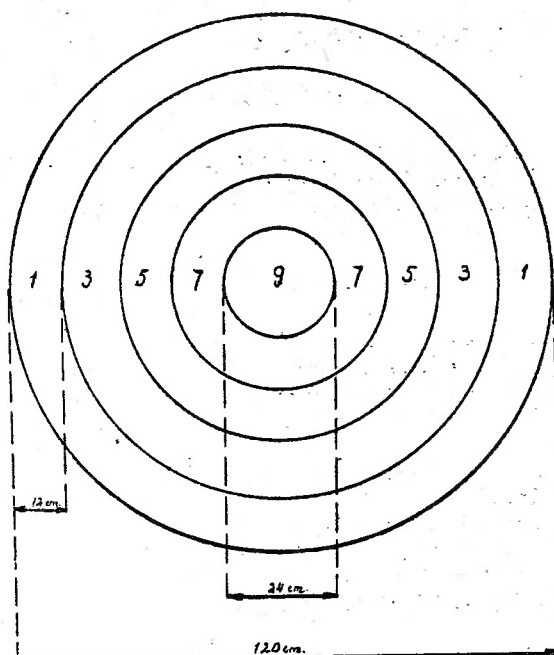


Cible B.

Concours	Date du tir	Place Nr.	Participa- toin	Nombre de coups par série	Distance	Cible	Classifica- tion	Rachat
Concours internationaux	L1	15.VIII	7-12	30/10	70 m.	LC	v. le régle- ment. Indivi- duelle- ment et par équipes	-
	L2	14.VIII	1-12	30/10	50 m.	LC	"	-
	L3	13.VIII	1-12	30/10	30 m.	LB	"	-
	L (3 di- stances)	-	-	-	70 50 30 m.	LB LC	Pour le total des ré- sultats aux 3 distances sans répéter le tir individuelle et par équipe	-
Tir pour insignes de maître-tireur	L4- coq.	16.VIII	1-6	15/5	15 m.	LA	D'après la plus petite distance de toutes les ouvertures du milieu du coq mesurée en millimètre.	-
	L5	11-12.VIII	9-12	15/5	70 m.	LC	Pour le total de 5 séries	1
	L6	11-12.VIII	5-8	15/5	50 m.	LC	"	1
	L7	11-12.VIII	1-4	15/5	30 m.	LB	"	1
Concours séries illimitées, poules.	L8	11-12.VIII	9-12	12/4	70 m.	LC	Pour le total de 4 meil- leures séries	Illimité
	L9	11-12.VIII	5-8	12/4	50 m.	LC	"	"
	L10	11-12.VIII	1-4	12/4	30 m.	LB	"	"

Distribution des Prix — le 16.VIII 1932

II Congrès International de Tir à l'Arc — du 15 au 16.VIII.1932.



Cible C.

- 2-ème prix: Objet d'art, diplôme et plaquette en argent.
 3-ème prix: Objet d'art, diplôme et plaquette en bronze.
 L2, L3 et L (pour 3 distances) — comme dans L1.
 L4 — coq.
 1-er prix: Titre de „Roi (Reine) du Monde du Tir au Coq”
 pour 1932, objet d'art et diplôme.
 2-ème prix: Titre de „Roi (Reine) de Pologne du Tir au Coq”
 pour 1932, objet d'art et diplôme.

INSIGNES DE MAITRE - TIREUR.

Tir individuel - insignes pour chaque distance séparément.

Pour	L 5	L 6	L 7
Insigne en vermeil pour 70 points	pour 95 points	pour 100 points	
" " argent:	60	85	90
" " bronze:	50	70	75

CONCOURS D'EXERCICE: A SERIES ILLIMITEES, POULES.

On organise ces tire pour que les participants puissent s'habituer au champ de tir.

Prix en espèces pour chaque distance séparément.

100% des recettes seront divisées comme suit.

En supposant que la somme à diviser sera 1000.—zł., le montant des prix sera le suivant:

1er prix:	Zł. 250.—	c. à d. 25%	des recettes
2ème ..	150.—	15%	
3ème ..	100.—	10%	
4ème — 10ème ..	50.—	5%	
11ème — 15ème ..	30.—	3%	
Au total	Zł. 1000.—	100%	

Règlement du II Concours International de Tir à l'Arc

I. PRESCRIPTIONS OBLIGATOIRES DU II CONCOURS INTERNATIONAL DE TIR A L'ARC POUR LE CHAMPIONNAT DU MONDE.

§ 1. Arcs et flèches.

- Les arcs et les flèches — sans prescriptions spéciales. Les dioptries, les appareils pour tendre les arcs, ainsi que tous appuis, ne sont pas admis.
- Les tireurs se servent de trois flèches.
- En cas d'avarie de l'arc, de la corde ou de la flèche, le tireur peut se munir de nouveaux armements, après en avoir prévenu l'arbitre. Dans ce cas l'arbitre est obligé d'annoncer au commissaire de tir que le tir est arrêté jusqu'au moment où le tireur se sera muni de nouveaux armements.
- Le tireur est obligé d'avoir des flèches de réserve.

§ 2. Distances des tirs pour le championnat du monde.

- Les dames et les messieurs tirent dans les mêmes conditions.
- Dans les tirs pour le championnat du monde les distances sont les suivantes: 70 m., 50 m., 30 m.

§ 3. Cibles.

On emploie pour le Concours International du Tir à l'Arc les cibles suivantes:

- Cible A „Royale” — coq en couleurs, placé dans un rond de 32 cm. de diamètre sur une cible blanche de 80 cm. de diamètre, sans zones. La silhouette du coq se tient en face et sur sa poitrine se trouve le centre. On tire au coq à la distance de 15 m. L'ouverture dans le rond de 32 cm. de diamètre, comptera. L'ouverture dans la cible hors du rond, comptera comme 160 mm.
- Cible B — petite, de 5 zones, en couleurs suivantes, en comptant du milieu de la cible: or, rouge, bleue, noire et blanche; 80 cm. de diamètre; centre d'or — 16 cm. (80 x 16 cm.), largeur de chaque zone — 8 cm. Employée à l'épreuve de 30 m.

L'ouverture laissée par une flèche dans le centre d'or — comptera comme valeur de 9 points, dans la zone rouge 7 points, bleue — 5 points, noire — 3 points, blanche — 1 point.

- Cible C — grande, de 5 zones. 120 cm. de dia-

mètre, centre d'or 24 cm. de diamètre (120 x 24 cm.); largeur de chaque zone 12 cm. Classification des zones et de leurs couleurs — comme dans la cible B. Employée à l'épreuve de 70 et 50 m.

§ 4. Participation.

a) Chaque nation associée à la F. I. T. A. a le droit de participer au concours de tir à l'arc pour le championnat du monde, ainsi qu'à toutes les épreuves du programme du concours international de tir à l'arc, selon les conditions du règlement.

b) Chaque nation associée à la F. I. T. A. est obligée de déclarer, au plus tard 20 jours avant le commencement du Concours, le nombre de ses participants au Championnat du Monde.

c) L'inscription officielle devra parvenir au Secrétariat Général du Concours. L'adhésion retardée (v. § 4 b) pourra être prise en considération, si les conditions du stand le permettent.

d) Toutes les épreuves, excepté le tir au coq, sont individuelles et par équipes.

e) Chaque nation associée à la F. I. T. A. a le droit de présenter:

1. Aux épreuves par équipes — tout au plus 2 équipes de 3 tireurs; chaque équipe peut avoir un tireur suppléant. Les concours mixtes (les dames et les messieurs) sont admis.

2. Le nombre de participants aux épreuves individuelles n'est pas limité (la représentation ne peut néanmoins compter que 20 tireurs).

f) La liste nominative des tireurs et des délégués doit être remise le jour de l'arrivée de l'équipe dans la ville où ont lieu les Concours.

g) Chaque nation a le droit de désigner un délégué qui est membre de la Commission Internationale de Classement, surveillant le tir et scrutant les résultats. Cette Commission fonctionnera, lors du Concours, au stand, sous la présidence du délégué du Comité d'Organisation du Concours. Les décisions de cette Commission, réglant les questions des impacts douteux, seront sans appel. Pour toutes les autres questions, le recours ouvert ne sera permis que s'il est présenté par le délégué de la nation à laquelle appartient le réclamant.

h) Les tireurs et les suppléants devront appartenir depuis 5 années au moins, ou depuis sa constitution, à la nation qu'ils représentent. Le Comité s'en rapportera sur ce point à la déclaration d'honneur des intéressés.

i) La liste nominative des tireurs prenant part aux concours par équipes doit être remise par les capitaines des celles-ci la veille du commencement du championnat du monde.

j) Dès l'adhésion de l'équipe de 3 tireurs, aucun tireur ne pourra être suppléé, excepté en cas de grave maladie de l'un des tireurs, constatée par le médecin. Dès que le tireur a tiré sa première flèche, il ne peut être suppléé, même en cas de maladie.

k) Dans le tir au coq (tir individuel) ne peuvent prendre part que les tireurs classés premiers dans les épreuves particulières.

§ 5. Nombre de coups par tireur dans les tirs pour le championnat du monde.

- a) Dans le tir à 70 m. — 30 coups.
b) " " " " 50 m. — 30 "
c) " " " " 30 m. — 30 "
d) " " " " 15 m. — 15 "
e) " " " " 70 + 50 + 30 m. les tireurs ne tirent pas de nouvelles séries, mais le classement est obtenu par l'addition de leurs résultats dans les épreuves a) + b) + c).

§ 6. Nombre de séries.

Le tir de chaque épreuve se compose de séries de 3 coups.

- a) Dans le tir à la cible 10 séries — 30 coups.
b) Dans le tir au coq 5 séries — 15 coups.

§ 7. Tir.

a) Toutes les épreuves du tir à l'arc sont exécutées dans la position debout. Les appuis et les supports servant

à l'immobilisation de la main, ne sont pas admis; il n'est pas permis d'appuyer l'arc contre la terre ou contre un objet quelconque.

b) Tous les accommodements dans le but de faciliter le pointage, le jalonnement de la direction du pointage à l'aide des objets posés sur le sentier du stand, sont interdits.

c) Sont permis les accommodements suivants: gants, manchettes et traits ou élastics au milieu de l'arc.

d) Dans les tirs à l'arc pour le championnat du monde, les coups d'essai ne sont pas admis. Avant ces concours on organise pendant 1—2 jours des tirs d'exercice (poules etc.), pour que les participants puissent s'habituer au champ de tir.

e) Les tirs d'exercice ne sont pas obligatoires.

f) Dans le tir au coq les coups d'essai ne sont pas permis, pas plus que les tirs d'exercice.

§ 8. Durée du tir.

a) Le tireur doit tirer tous les coups de l'épreuve dans le délai d'un jour, sans intervalle.

Le maximum de temps pour chaque tireur est dans les épreuves de 70, 50 et 30 m. de 90 minutes pour chaque épreuve; dans le tir au coq — 45 minutes.

b) L'épreuve commencée ne peut pas être interrompue, excepté dans le cas prévu dans le § 1 c) (avarie de l'arc ou de la flèche).

En outre, dans la seconde partie du Règlement portant le caractère de prescriptions non officielles, dépendant des conditions locales du pays organisant les concours, l'Union des Archers de Pologne régle le système de paletage, la répartition du temps parmi les tireurs, la conduite des tireurs au pas de tir, la classification des cibles, le maximum de points à obtenir dans les épreuves, la spécification des titres, solutionna la question de trop de flèches en cible, de la publication des résultats, des réclamations et du fonctionnement du personnel de service.

Procès verbal du II Congrès International de Tir à l'Arc Varsovie — 15 août 1932

A 9.30 heures a eu lieu la séance du II Congrès International de Tir à l'Arc dans la salle du Bureau pour l'Education Physique.

Sont présentes les délégations des pays suivants:

La Belgique représentée par M. Jean Robyn.

La France représentée par. MM. le dr. Gaston Quentin et Paul Demare.

La Grande Bretagne représentée par M. le Gén. Macquoid et Miss Search.

La Pologne représentée par. MM. le Commandant breveté Mieczysław Fularski et Zygmunt Łotocki.

La Suède représentée par. M. Allard.

La Tchécoslovaquie représentée par M. Jan Horn.

Soit au total 6 nations prenant effectivement part au Congrès.

Sont également présents: le représentant du Ministre des Affaires Étrangères, M. Hładki, le Prési-

dent du Comité d'Organisation du II Concours International de Tir à l'Arc, lieutenant-colonel brev. Władysław Rusin, le président de la F.I.T.A., M. le dr. Bronisław Pierzchała, le Secrétaire Général, lieutenant Julian Leśniewski, le représentant de la presse, M. le réd. Jan Szczawiej.

1. *Ouverture du Congrès.* Le Congrès fut inauguré par M. le dr. Pierzchała, Président de la F.I.T.A.

M. le lieutenant-col. brev. Rusin prend la parole et prononce un discours de bienvenue, en soulignant les liens étroits qui unissent le sport de tir et le sport de tir à l'arc, ainsi que les avantages qui en résultent.

Il parle également du travail assidu de la présidence de la F.I.T.A. qui non seulement a organisé le concours actuel, mais encore établi un règlement commun.

Il forme des vœux pour que les débats soient fructueux.

Le représentant de Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères salue les membres du Congrès.

M. le dr. Pierzchała remercie cordialement M. le lt.-col. brev. Rusin et M. Hładki et salue les représentants des nations réunis au congrès.

2. *Rapport moral.* M. le dr. Pierzchała rend compte de l'activité de la F.I.T.A. pour l'année 1931/32.

„Il n'y a qu'un an qu'à Lwów a eu lieu le I Concours International de Tir à l'Arc, pendant lequel le I Congrès International de Tir à l'Arc a créé la F.I.T.A.

Le jour de la clôture du I Congrès, ont donné leur adhésion à la F.I.T.A. les nations suivantes: Angleterre, Etats-Unis, France, Hongrie, Italie, Pologne, Tchécoslovaquie et Suède.

Dans le courant de l'année, la Belgique est venue s'ajouter aux autres nations.

Je tiens à constater avec une grande joie que c'est un résultat magnifique, dont nous avons le droit d'être fiers, car de cette façon la F.I.T.A. embrasse presque toutes les nations de l'Europe, exerçant le tir à l'arc; en dehors de l'Europe il n'y a que les Etats-Unis.

L'Allemagne et la Suisse ne sont pas jusqu'à présent représentées à la F.I.T.A.

En Allemagne le tir à l'arc commence à s'organiser à Frankfurt s/Main, en liaison avec le golf.

La secrétaire de la société „Golf und Bogen“, Mademoiselle Milly Reuter, promet de faire tout son possible pour développer ce sport et entrer à l'avenir à la F.I.T.A.

Nous avons envoyé en Suisse à la Société de l'Arquebuse à Genève et à la Société du Jeu de l'Arc à Genève, ainsi qu'à Monsieur Laubitz à Berne, tous renseignements utiles concernant notre fédération, mais jusqu'à présent nous n'avons reçu aucune réponse.

En conséquence, on voit que la F.I.T.A. a une existence assurée, même, je me risquerai à dire que le développement de la F.I.T.A. dans le courant de la première année de son existence était trop impétueux.

Je tâcherai de motiver ce paradoxe apparent.

La Fédération embrasse les nations exerçant le tir à l'arc depuis plus d'une centaine d'années aussi que les nations, où ce sport se trouve encore au berceau. D'autre part, il me semble qu'il n'y a aucun autre sport où il y aurait une pareille divergence de systèmes de concours. En conséquence, déjà au commencement de l'existence de la F.I.T.A., se manifestèrent les importantes difficultés dans les travaux sur l'unification des règlements internationaux de tir à l'arc.

Néanmoins, je ne doute pas que dans notre époque du développement des sports, ces conditions seront vite égalisées et déjà, lors ce congrès nous pourrions voter un règlement uniforme qui pourrait satisfaire toutes les nations appartenant à la F.I.T.A.

Conformément aux décisions du I Congrès, le Bureau de la F.I.T.A. a exécuté les travaux suivants:

a) On a envoyé à toutes les unions de tir à l'arc et à toutes les unions de tir le procès verbal du I Congrès et les statuts de la F.I.T.A.

b) On a envoyé à toutes les unions de tir à l'arc le projet du règlement de tir à l'arc pour le championnat du monde, voté provisoirement par le I Congrès, en demandant d'envoyer des remarques et observations relatives.

c) En réponse à ce communiqué, la Suède, l'Angleterre, la Pologne et la Tchécoslovaquie ont envoyé

leurs observations. L'Italie a accepté ce projet sans aucun changement.

d) Conformément au projet, voté par le I Congrès, et aux observations reçues, le nouveau projet élaboré par le Bureau en a tenu compte, utilisant des conditions techniques de tir capables de satisfaire autant que possible, la majorité des unions intéressées.

e) Des observations à ce projet ont été présentées par les unions de France, de Pologne et de Tchécoslovaquie.

Le Bureau de la F.I.T.A. a alors élaboré, en prenant en considération les observations reçues, le programme et le règlement du II Concours International.

f) Au commencement de l'année 1932, la correspondance engagée par le Bureau avec la Suède et la Tchécoslovaquie au sujet de l'organisation du II Concours International de Tir à l'Arc n'ont pas abouti à un résultat favorable. Vu le temps avancé (le I Congrès International a désigné le terme des concours internationaux au mois d'août), l'Union de Tir à l'Arc de Pologne se chargea d'organiser le II Concours International à Varsovie.

g) En octobre 1931 et en juin de 1932 la F. I. T. A. s'est adressée au Comité Olympique demandant la réaffiliation du tir à l'arc au programme des Jeux Olympiques. La F. I. T. A. a également autorisé la Délégation de Pologne aux Jeux Olympiques à déposer cette motion à Los Angeles. Il faut attendre les résultats de notre démarche après la fin des Jeux Olympiques.

3. *Rapport financier.* La Commission Financière, élue la veille du Congrès et composée de MM. Search (Angleterre), Horn (Tchécoslovaquie) et Demare (France) a procédé à la vérification des comptes. M. Demare prend la parole et déclare que les comptes sont absolument exacts.

Ensuite, il présente les résultats des opérations financières de la F. I. T. A. pour l'année 1932:

Dépenses.

Frais de port	Zł. 249.70
Rémunération pour les travaux	
au secrétariat	„ 324.—
Fournitures du bureau	„ 40.—
Dépenses diverses	„ 90.—
Total	Zł. 703.70

Recettes.

Encaissement	
des cotisations frs. 2.000	Zł. 671.75
Perte et profit couvertes par	
l'Union des Archers de Pologne	Zł. 31.95
Total	Zł. 703.70

Prévisions sur l'exercice 1933.

L'encaissement des cotisations frs. fr. 2.000	Zł. 671.75
Dépenses	„ 671.75

Après cette déclaration, M. le dr. Pierzchała quitte le fauteuil présidentiel, ayant terminé son mandat. Sur la motion de Mr. le com. brev. Fularski, Mr. le dr. Quentin est élu président.

M. le dr. Quentin, en remerciant chaleureusement pour l'honneur qui lui est fait, propose d'envoyer à

16

Carnot, Président de l'Union Internationale de Tir, un télégramme d'hommage des délégations réunies au Congrès de Tir à l'Arc.

Cette motion acceptée, on a voté d'envoyer le télégramme suivant:

„Le II Concours International de Tir à l'Arc envoie ses hommages à M. Jean Carnot, Président de l'Union Internationale de Tir”.

En outre, le règlement international de 1932 accepté, les modifications suivantes y ont été présentées:

a) M. le dr. Quentin met au voix la motion de ne pas admettre les dioptries, ainsi que tous accessoires et repères sur les arcs, flèches et cordes.

Motion acceptée. Seules la Suède et l'Angleterre s'abstiennent.

b) La Tchécoslovaquie a présenté la motion suivante de mettre le centre de la cible à la hauteur de 1.30 centimètres au-dessus du sol.

Cette motion n'a pas suscité d'oppositions et a été acceptée.

c) *Cibles*: Toutes les nations réunies au congrès acceptèrent les cibles admises par le règlement du II Concours, modifiées de la façon suivante: chaque zone sera divisée en deux parties égales, soit en remplaçant la couleur de la moitié de la zone actuelle par une zone blanche, soit en marquant la division au moyen d'une simple ligne, de façon à obtenir dix zones. Les points compteront alors de 10—1.

M. le Gén. Macquoid promet de présenter cette motion à son Conseil.

6) *Le III Concours International en 1933*. M. le dr. Pierzchała rappelle aux délégués que, conformément à la décision du Congrès International de Tir à Lwów, les concours internationaux de tir à l'arc doivent avoir lieu, autant que possible en même temps et au même lieu que les concours internationaux de tir.

Le concours international de tir aura lieu en 1933 en Espagne. Comme ce pays ne s'occupe pas de tir à l'arc, le Bureau de la F. I. T. A. sera de nouveau forcé d'organiser le III concours dans un des pays appartenant à la F. I. T. A.

Se rendant compte qu'aucune délégation ne peut engager actuellement son pays à organiser ce concours, il propose qu'elles s'entendent avec les bureaux de leurs unions de tir à l'arc et en fassent part au secrétariat de la F. I. T. A. aussitôt que possible.

M. le Com. brev. Fularski demande si les délégués réunis ne pourraient pas se déclarer en cette matière lors du congrès.

Les délégués de la France et de la Belgique informent que l'organisation du III concours dans leurs pays sera actuellement impossible.

MM. le Gén. Macquoid et Horn communiquent que l'organisation du concours international en 1933 dans leur pays serait possible.

M. le dr. Pierzchała dit que lors de son séjour en Suède, M. Nobel a proposé d'organiser le concours international en 1933 à Bastad (Suède), mais il n'y a rien de certain dans cette proposition non officielle et n'émanant pas de la fédération suédoise.

On a décidé alors de s'adresser officiellement à l'Union de Tir à l'Arc de Suède pour une confirmation officielle, au cas où la réponse du Conseil anglais ne serait pas favorable.

7) Questions diverses.

a) M. Robyn demande de la part de l'Union de Belgique que chaque nation soit représentée à la F. I. T. A. par une seule fédération. Cette motion a été adoptée à l'unanimité.

b) M. Allard prie d'accentuer au procès-verbal les deux propositions de la Suède: A) le tir au coq n'est pas obligatoire; B) le nombre obligatoire de flèches doit être tiré dans deux jours, et chaque jour la même quantité de flèches.

c) M. le dr. Pierzchała relit le télégramme de M. Heilborn qui souhaite au congrès des débats fructueux.

8). *Clôture du Congrès*. M. le Dr. Pierzchała, en levant les débats du Congrès, exprime ses remerciements les plus sincères et les plus cordiaux pour la précieuse collaboration des délégués réunis et il leur souhaite un heureux retour dans leurs pays respectifs.

La séance est levée à midi.

Le Secrétaire du Congrès

(—) Jean Robyn

Le Président du Congrès

(—) Dr. Gaston Quentin.

Le Président de la F. I. T. A.

(—) Dr. Bronisław Pierzchała

Spécification des résultats et des prix gagnés lors du II Concours International de Tir à l'Arc

L : 1.

Distance 70 m.

Individuel.

- | | |
|---|---------|
| 1. Lotocki Zygmunt, Pologne | 102/270 |
| <i>Titre de Champion du Monde, Grande coupe en argent, offerte par M. Józef Beck, Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère des Affaires Etrangères, diplôme et plaquette en vermeil.</i> | |

- | | |
|---|-----|
| 2. Sandford Louisa, Angleterre | 101 |
| <i>Petite coupe en argent, offerte par M. le Col. brev. Kazimierz Janicki, Chef du Département de l'Infanterie au Ministère de la Guerre, diplôme et plaquette en argent.</i> | |
| 3. Kosiński Zbigniew, Pologne | 94 |
| <i>Gobelet en argent, diplôme et plaquette en bronze.</i> | |
| 4. Nelson Ernest, Angleterre | 89 |
| <i>Assiette en argent et diplôme.</i> | |
| 5. Sawicki Michał, Pologne | 88 |
| 6. Maureau René, France | 87 |

7. Lewiński Stanisław, cpt., Pologne	80
8. Reith Laurent, Belgique	80
9. Królówna Marja, Pologne	79
10. Kurkowska - Spychajowa Janina, Pologne	77
11. Wiecki Józef, Pologne	64
12. Sokołowski Kazimierz, Pologne	63
13. Nettleton Louise, Angleterre	57
14. Lenéček Jaroslav, Tchécoslovaquie	54
15. Denape Maurice, France	54
16. Horn Jan, Tchécoslovaquie	53
17. Macquoid Charles, gen., Angleterre	47
18. Lord Revelstoke Cecil, Angleterre	46
19. Demare Paul, France	44
20. Quentin Gaston, dr., France	42
21. Vána Eda, Tchécoslovaquie	42
22. Trajdosówna Marja, Pologne	37
23. Search Phyllis, Angleterre	33

Par équipe.

1. Pologne B	284/810
Łotocki Zygmunt	102
Kosiński Zbigniew	94
Sawicki Michał	88

Titre de l'Equipe Championne du Monde, grande coupe en argent, offerte par M. le Lt.-Col. brev. Władysław Rusin, Commandant en Chef l'Union de Tir de Pologne, diplôme et plaquettes en vermeil.

2. Angleterre	247
Sandford Louisa	101
Nelson Ernest	89
Nettleton Louise	57

Petite coupe en argent, offerte par M. le Commandant Maksymilian Lewin, Chef du Bureau pour l'Education Physique du District de Varsovie, diplôme et plaquettes en argent.

3. Pologne A	193
Królówna Marja	79
Kurkowska - Spychajowa Janina	77
Trajdosówna Marja	37

Vase en argent, diplôme et plaquettes en bronze.

4. France	185
Maureau René	87
Denape Maurice	54
Demare Paul	44

5. Tchécoslovaquie	149
Lenéček Jaroslav	54
Horn Jan	53
Vána Eda	42

£ : 2.

Distance 50 m.

Individuel.

1. Kurkowska-Spychajowa Janina, Pologne	168/270
---	---------

Titre de champion du Monde, grande coupe en argent, offerte, par le Gén. Dr. Felicjan Sławoj-Sztańkowski, II

Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère de la Guerre, diplôme et plaquette en vermeil.

2. Reith Laurent, Belgique	164
----------------------------	-----

Petite coupe en argent, offerte par M. Janusz Jagrym-Maleszewski, Commandant en Chef la Police, diplôme et plaquette en argent.

3. Kosiński Zbigniew, Pologne	154
Gobelet en argent, diplôme et plaquette en bronze.	

4. Lenéček Jaroslav, Tchécoslovaquie	152
Assiette en argent et diplôme.	

5. Denape Maurice, France	149
6. Sawicki Michał, Pologne	148
7. Sandford Louisa, Angleterre	147
8. Quentin Gaston, dr., France	140
9. Maureau René, France	139
10. Łotocki Zygmunt, Pologne	137
11. Królówna Marja, Pologne	132
12. Wiecki Józef, Pologne	118
13. Nelson Ernest, Angleterre	106
14. Demare Paul, France	91
15. Trajdosówna Stanisława, Pologne	86
16. Sokołowski Kazimierz, Pologne	85
17. Komańska Irena, Pologne	85
18. Macquoid Sylvia, Angleterre	81
19. Horn Jan, Tchécoslovaquie	79
20. Lewiński Stanisław, cpt., Pologne	78
21. Search Phyllis, Angleterre	77
22. Macquoid Charles, gen., Angleterre	75
23. Trajdosówna Marja, Pologne	74
24. Vána Eda, Tchécoslovaquie	74
25. Nettleton Louise, Angleterre	72
26. Lord Revelstoke Cecil, Angleterre	70
27. Kościeszanka Marja, Pologne	69

Par équipe.

1. Pologne B	439/810
Kosiński Zbigniew	154
Sawicki Michał	148
Łotocki Zygmunt	137

Titre de l'Equipe Championne du Monde, grande coupe en argent, offerte par M. le Gén. Kazimierz Fabrycy, I Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère de la Guerre, diplôme et plaquettes en vermeil.

2. France	379
Denape Maurice	149
Maureau René	139
Demare Paul	91

Petite coupe en argent, offerte par M. le Dr. Bronisław Pierzchała, Président de la Fédération Internationale de Tir à l'Arc, diplôme et plaquettes en argent.

3. Pologne. A.	374
Kurkowska-Spychajowa Janina	168
Królówna Marja	132
Trajdosówna Marja	74

Vase en argent, diplôme et plaquettes en bronze.

4. Angleterre	325
Sandford Louisa	147

Nelson Ernest
Nettleton Louise

5. Tchécoslovaquie

Lenéček Jaroslav
Horn Jan
Vána Eda

Σ : 3.
Distance 30 m.
Individuel.

1. de Rons Georges, Belgique

Titre de Champion du Monde, grande coupe en argent, offerte par M. Franciszek Paschalski, avocat, Président de l'Union de Tir de Pologne, diplôme et plaquette en vermeil.

2. Reith Laurent, Belgique

Petite coupe en argent, offerte par M. le Col. Jan Dojan-Surówka, Président de la Société Polonaise de Tir à l'Arme Cal. 22., diplôme et plaquette en argent.

3. Maureau René, France

Gobelet en argent, diplôme et plaquette en bronze.

4. Trajdosówna Marja, Pologne

Assiette en argent et diplôme.

5. Kosiński Zbigniew, Pologne

6. Sawicki Michał, Pologne

7. Kurkowska - Spychajowa Janina, Pologne

8. Sandford Louisa, Angleterre

9. Quentin Gaston, dr., France

10. Denape Maurice, France

11. Łotocki Zygmunt, Pologne

12. Królówna Marja, Pologne

13. Sokołowski Kazimierz, Pologne

14. Lenéček Jaroslav, Tchécoslovaquie

15. Nelson Ernest, Angleterre

16. Demare Paul, France

17. Lewiński Stanisław, cpt., Pologne

18. Trajdosówna Stanisława, Pologne

19. Macquoid Charles, gen., Angleterre

20. Wiecki Józef, Pologne

21. Kościeszanka Marja, Pologne

22. Lord Revelstoke Cecil, Angleterre

23. Search Phyllis, Angleterre

24. Horn Jan, Tchécoslovaquie

25. Vána Eda, Tchécoslovaquie

26. Nettleton Louise, Angleterre

27. Sikorówna Stanisława, Pologne

28. Macquoid Sylvia, Angleterre

29. Komańska Irena, Pologne

30. Robyn Jean, Belgique

Par équipe.

1. Pologne B

Kosiński Zbigniew
Sawicki Michał
Łotocki Zygmunt

Titre de l'Equipe Championne du Monde, grande coupe en argent, offerte par M. le Col. brev. Władysław Kiliński, Directeur du Bureau pour l'Education Physique, diplôme et plaquettes en vermeil.

2. Pologne A

Trajdosówna Marja
Kurkowska - Spychajowa Janina
Królówna Marja

Petite coupe en argent, offerte par M. l'ing. Zygmunt Stomiński, Président de la ville de Varsovie, diplôme et plaquettes en argent.

3. Belgique

De Rons Georges
Reith Laurent
Robyn Jean

Vase en argent, diplôme et plaquettes en bronze.

4. France

Maureau René
Denape Maurice
Demare Paul

5. Angleterre

Sandford Louise
Nelson Ernest
Nettleton Louise

6. Tchécoslovaquie

Lenéček Jaroslav
Horn Jan
Vána Eda

Σ : 1 + 2 + 3.

Distances 70 + 50 + 30 m.

Individuel.

1. Reith Laurent, Belgique

Titre de Champion du Monde, grande coupe en argent, offerte par l'Union de Tir de Tchécoslovaquie, diplôme et plaquette en vermeil.

2. Kosiński Zbigniew, Pologne

Petite coupe en argent, offerte par M. Czesław Peche, Directeur du Département au Ministère de l'Industrie et du Commerce, diplôme, et plaquette en argent.

3. Kurkowska - Spychajowa

Janina, Pologne
Gobelet en argent, diplôme et plaquette en bronze.

4. Sandford Louisa, Angleterre

Assiette en argent et diplôme.

5. Sawicki Michał, Pologne

6. Maureau René, France

7. Łotocki Zygmunt, Pologne

8. Królówna Marja, Pologne

9. Denape Maurice, France

10. Lenéček Jaroslav, Tchécoslovaquie

11. Quentin Gaston, dr., France

12. Nelson Ernest, Angleterre

13. Wiecki Józef, Pologne

14. Sokołowski Kazimierz, Pologne

15. Trajdosówna Marja, Pologne

16. Lewiński Stanisław, cpt., Pologne

17. Demare Paul, France	44 + 91 + 122 = 257
18. Horn Jan, Tchécoslovaquie	53 + 79 + 100 = 232
19. Macquoid Charles, Gen., Angleterre.	47 + 75 + 107 = 229
20. Lord Revelstoke Cecil Angleterre	46 + 70 + 103 = 219
21. Search Phyllis, Angleterre	33 + 77 + 102 = 212
22. Nettleton Louise, Angleterre	57 + 72 + 80 = 209
23. Vána Eda, Tchécoslovaquie	42 + 74 + 90 = 206
Macquoid Sylvia, Angleterre	81 + 71

Par équipe.

1. Pologne B.	284 + 439 + 467 = 1190
Kosiński Zbigniew	94 + 154 + 165 = 413
Sawicki Michał	88 + 148 + 163 = 399
Łotocki Zygmunt	102 + 137 + 139 = 378

Prix international (Challenge):

„Tireuse à l'arc”, bronze, projet de Olga Niewska, offert par M. le Prof. Ing. Ignacy Mościcki, Président de la République Polonaise.

Prix fixe.

Titre de l'Equipe Championne du Monde, grande coupe en argent, offerte par M. August Zaleski, Ministre des Affaires Etrangères, diplôme et plaquettes en vermeil.

2. Pologne A	193 + 374 + 465 = 1032
Kurkowska - Spychajowa Janina	77 + 168 + 161 = 406
Królowna Marja	79 + 132 + 138 = 349
Trajdosówna Marja	37 + 74 + 166 = 277

Petite coupe en argent, offerte par M. l'Ing. Józef Gal-
lot, Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère des Voies et
Communications, diplôme et plaquettes en argent.

3. France	185 + 379 + 434 = 998
Maureau René	87 + 139 + 169 = 395
Denape Maurice	54 + 149 + 143 = 346
Demare Paul	44 + 94 + 122 = 257

Petite coupe en argent, offerte par le Comité d'Organi-
sation du II Concours International de Tir à l'Arc, di-
plôme et plaquettes en bronze.

4. Angleterre	247 + 325 + 357 = 929
Sandford Louise	101 + 147 + 152 = 402
Nelson Ernest	89 + 106 + 123 = 318
Nettleton Louise	57 + 72 + 80 = 209

Vase en argent, diplôme.

5. Tchécoslovaquie	149 + 305 + 317 = 771
Leněček Jaroslav	54 + 152 + 127 = 333
Horn Jan	53 + 79 + 100 = 232
Vána Eda	42 + 74 + 90 = 206

£ : 4.

Tir au coq.

Distance 15 m.

1. De Rons Georges, Belgique	15/15
Dist. du centre 578 m/m sur 0 de points à gagner.	

Titre de Roi du Monde du Tir au Coq. Grande coupe en argent, offerte par M. Bronisław Pieracki, Ministre de l'Intérieur, et diplôme.

2. Reith Laurent, Belgique	14/15
----------------------------	-------

Dist. du centre 1216 m/m sur 0 de points à gagner.
Titre de Roi de Pologne du Tir au Coq. „Héraut Olym-
pique” bronze, projet. de M. Maleta, offert par
le Commandant brev. Mieczysław Fularski, Président
de l'Union des Archers de Pologne, et diplôme.

3. Kurkowska-Spychajowa Janina, Pologne	12/15
Dist. du centre 1497 m/m sur 0 de points à gagner.	

4. Łotocki Zygmunt, Pologne	10/15
Dist. du centre 1671 m/m sur 0 de points à gagner.	

Prix pour la meilleure archère de Pologne:

Plaquette avec l'Insigne Polonaise de Tir à l'Arc, offer-
te par M. Józef Sztachman, artiste-graveur de Var-
sovie.

Prix pour le meilleur archer de Pologne:

Statuette en bronze, offerte par M. Béda Pilotti, Vice-
Président de la Fédération Internationale de Tir à l'Arc,
Secrétaire Général de l'Union de Tir de Tchécoslo-
vaquie.

Nota: Les prix dont les donateurs ne sont pas nommés,
ont été offerts par Le Comité d'Organisation du II
Conc. Int. de Tir à l'Arc.

CONCOURS DE MAITRE - TIREUR.

£ : 5.

Distance 70 m.

1. Reith Laurent, Belgique — Insigne en argent	65/135
2. Kosiński Zbigniew, Pologne	50
3. Łotocki Zygmunt, Pologne	49
4. Sawicki Michał, Pologne	48
5. Królowna Marja, Pologne	44
6. Sandford Louise, Angleterre	41
7. Nelson Ernest, Angleterre	39
8. Denape Maurice, France	34
9. Lewiński Stanisław, cpt., Pologne	25
10. Sokołowski Kazimierz, Pologne	23
11. Leněček Jaroslav, Tchécoslovaquie	18
12. Wiecki Józef, Pologne	17

£ : 6.

Distance 50 m.

1. Reith Laurent, Belgique — Insigne en vermeil	105/135
2. Sawicki Michał, Pologne — Insigne en argent	87
3. Demare Paul, France — Insigne en bronze	84
4. Maureau René, France — Insigne en bronze	81
5. Kosiński Zbigniew, Pologne — Insigne en bronze	74
6. Kurkowska-Spychajowa, Pologne, Insigne en bronze	74
7. Denape Maurice, France — Insigne en bronze	74
8. Leněček Jaroslav, Tchécoslov., Insigne en bronze	73
9. Sandford Louise, Angleterre — Insigne en bronze	73
10. Trajdosówna Marja, Pologne — Insigne en bronze	72

11. Lotocki Zygmunt, Pologne	69
12. Nelson Ernest, Angleterre	66
13. Sokołowski Kazimierz, Pologne	62
14. Nettleton Louisa, Angleterre	60
15. Lewiński Stanisław, opt., Pologne	57
16. Wiecki Józef, Pologne	47
17. Macquoid Charles, gen., Angleterre	45
18. Horn Jan, Tchécoslovaquie	44
19. Sikorówna Stanisława, Pologne	44
20. Komańska Irena, Pologne	43
21. Váňa Eda, Tchécoslovaquie	43
22. Trajdosówna Stanisława, Pologne	28

Ł : 7.

Distance 30 m.

1. De Rons Georges, Belgique — Insigne en vermeil	111/135
2. Reith Laurent, Belgique — Insigne en vermeil	107
3. Kurkowska-Spychajowa Janina, Pologne — Insigne en vermeil	101
4. Kosiński Zbigniew, Pologne — Insigne en argent	99
5. Sawicki Michał, Pologne — Insigne en argent	93
6. Maureau René, France — Insigne en bronze	85
7. Horn Jan, Tchécoslovaquie — Insigne en bronze	85
8. Sandford Louise, Angleterre — Insigne en bronze	83
9. Królówna Marja, Pologne — Insigne en bronze	82
10. Sokołowski Kazimierz, Pologne—Insigne en bronze	81
11. Lenéček Jaroslav, Tchécoslov.—Insigne en bronze	75
12. Trajdosówna Marja, Pologne	73
13. Lotocki Zygmunt, Pologne	72
14. Wiecki Józef, Pologne	64
15. Sikorówna Stanisława, Pologne	56
16. Váňa Eda, Tchécoslovaquie	50
17. Denape Maurice, France	49
18. Kościeszanka Marja, Pologne	40
19. Trajdosówna Stanisława, Pologne	38
20. Komańska Irena, Pologne	31

CONCOURS A SERIES ILLIMITEES.

Ł : 8.

Distance 70 m.

1. Królówna Marja, Pologne	76/108
2. Kosiński Zbigniew, Pologne	65
3. Sawicki Michał, Pologne	63
4. Lotocki Zygmunt, Pologne	61
5. Maureau René, France	58
6. Sandford Louise, Angleterre	57
7. Denape Maurice, France	55
8. Lenéček Jaroslav, Tchécoslovaquie	54
9. Nelson Ernest, Angleterre	51/31
10. Lewiński Stanisław, cpt., Pologne	51/23
11. Quentin Gaston, dr., France	50
12. Demare Paul, France	49
13. Nettleton Louisa, Angleterre	45
14. Lord Revelstoke Cecil, Angleterre	44
15. Reith Laurent, Belgique	43
16. Kurkowska-Spychajowa Janina, Pologne	41/28
17. Sokołowski Kazimierz, Pologne	41/10
18. Search Phyllis, Angleterre	30
19. Komańska Irena, Pologne	14

Ł : 9.

Distance 50 m.

1. Denape Maurice, France	90/108 (82)
2. Lenéček Jaroslav, Tchécoslovaquie	90/78

3. Demare Paul, France	88
4. Reith Laurent, Belgique	86
5. Quentin Gaston, dr., France	84
6. Sawicki Michał, Pologne	82
7. Maureau René, France	80/64
8. Kurkowska-Spychajowa Janina, Pologne	80
9. Królówna Marja, Pologne	77
10. Trajdosówna Marja, Pologne	76
11. Macquoid Charles, gen., Angleterre	74
12. Lotocki Zygmunt, Pologne	72
13. Sandford Louise, Angleterre	71
14. Váňa Eda, Tchécoslovaquie	70
15. Nettleton Louisa, Angleterre	69/58
16. Kosiński Zbigniew, Pologne	69/53
17. Sokołowski Kazimierz, Pologne	67
18. Horn Jan, Tchécoslovaquie	61/36
19. Sikorówna Stanisława, Pologne	61/—
20. Macquoid Sylvia, Angleterre	55
21. Wiecki Józef, Pologne	52/33
22. Lord Revelstoke Cecil, Angleterre	52/12
23. Search Phyllis, Angleterre	44
24. Komańska Irena, Pologne	37
25. Kościeszanka Marja, Pologne	21
26. Lewiński Stanisław, cpt., Pologne	15

Ł : 10.

Distance 30 m.

1. Reith Laurent, Belgique	104/108
2. De Rons Georges, Belgique	100
3. Lotocki Zygmunt, Pologne	92/80
4. Denape Maurice, France	92/76
5. Quentin Gaston, dr., France	90/82
6. Maureau René, France	90/80
7. Demare Paul, France	90/66
8. Váňa Eda, Tchécoslovaquie	86/70
9. Królówna Marja, Pologne	86/64
10. Lenéček Jaroslav, Tchécoslovaquie	82
11. Kurkowska-Spychajowa Janina, Pologne	78/49
12. Sawicki Michał, Pologne	78/48
13. Kosiński Zbigniew, Pologne	76
14. Sandford Louise, Angleterre	74
15. Horn Jan, Tchécoslovaquie	72/48
16. Nelson Ernest, Angleterre	72/33
17. Trajdosówna Marja, Pologne	70/60
18. Sokołowski Kazimierz, Pologne	70/52
19. Macquoid Sylvia, Angleterre	66
20. Trajdosówna Stanisława, Pologne	65
21. Nettleton Louisa, Angleterre	62
22. Sikorówna Stanisława, Pologne	61
23. Wiecki Józef, Pologne	60
24. Komańska Irena, Pologne	56
25. Search Phyllis, Angleterre	49
26. Kościeszanka Marja, Pologne	48
27. Lord Revelstoke Cecil, Angleterre	42
28. Lewiński Stanisław, cpt., Pologne	31

LE BUREAU DE LA F.I.T.A. HOMOLOGA LES CHAMPIONNATS DU MONDE ET RECORDS SUIVANTS GAGNES EN 1932.

a) Championnats du Monde en 1932.

Individuellement:

A la distance de 30 mètres

de Rons Georges Belgique 222/270 points
50 mètres
Kurkowska Spychajowa Janina Pologne 168

